

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

Les FILMS G. MULLER présentent

HENRI ROLLAN
SUZY PRIM
GERMAINE DERMOZ
CHARPIN
DINA BALDER
ANDRÉ FOUCHÉ
PAULINE CARTON

AVEC

PAUL BERNARD

DANS

ET

FLORELLE

Les Anges Noirs

D'APRÈS LE CHEF D'ŒUVRE
DE

FRANÇOIS MAURIAC

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

porté pour la première fois à l'écran

par

WILLY ROZIER

PRODUCTION BURDIGA-FILMS

Les FILMS G. MULLER 17, Faub. S^t Martin PARIS (X^e)

DATES DE SORTIE

DE LA PRODUCTION

en premières semaines sur Paris

Août

LE COMBINARD 20-26

Septembre

GRANDISON LE FÉLON . . . 3-9

SCANDALE A VIENNE . . . 17-23

Octobre

BEL AMI 8-14

LES JOYEUX LOCATAIRES 22-29

Novembre

LE PRÉSIDENT KRUGER . . 12-18

LA FOLLE IMPOSTURE . . 26-2

Décembre

CŒUR IMMORTEL 10-16

OPÉRETTE 24-30

L'ASSASSINAT DU PÈRE NOËL 31-6

Janvier

SABOTAGE 7-13

REMORQUES 14-20

LA 13^e CHAISE 21-27

Février

ON A VOLÉ UN HOMME 4-10

FIN DE SIÈCLE 18-24

Mars

LES RISQUE-TOUT 4-10

LES ÉVADÉS DE L'AN 4000 11-17

MIROIR DE LA VIE 18-24

LA SYMPHONIE FANTASTIQUE 25-31

TOBIS

1941 42

Avril

LA TEMPÊTE 1-7

UNE PAIRE D'AMIS 8-14

LE GRAND ROI 15-21

CAF'CONC' 22-28

ANTOINE LE MAGNIFIQUE 29-5

Mai

MAM'ZELLE BONAPARTE 6-12

LE DERNIER ROUND (ex-^{VENUS} SCANDALE) 13-19

FAUX COUPABLES 27-2

Juin

COUP DE Foudre 10-16

LE BIJOU MAGIQUE 24-30

Juillet

CHARIVARI 8-14

LA PERLE DU BRÉSILIEN. 22-28

Août

COUP DE THÉÂTRE 5-11

ATELIER
DEROUET

Pour les sorties, nous avons divisé
PARIS et BANLIEUE
en 6 zones :

Les dates indiquées ci-dessus
sont celles de la première zone

- 1^{re} ZONE : Tous les Etablissements de la Rive Droite, du 16^e Arrondissement (y compris Neuilly, Levallois et Boulogne) à la rue du Faubourg Saint-Denis et la rue de la Chapelle
- 2^e ZONE : Tous les Etablissements sur le reste de la Rive Droite.
- 3^e ZONE : Tous les Etablissements de la Rive Gauche.
- 4^e ZONE : Ouest de Paris jusqu'à Saint-Denis.
- 5^e ZONE : De Saint-Denis à la Seine.
- 6^e ZONE : Sud de Paris.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
BI-MENSUEL



N° 19

5 JUILLET 1941

LE NUMÉRO :
8 Fr.

A BORDEAUX,

Sensationnelle Réouverture de l'Apollo

avec

LE JUIF SUSS

(Film Veit Harlan de la Terra)



LYON - MARSEILLE
BORDEAUX - LILLE
TOULOUSE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

29, Rue Marsoulan, PARIS (12^e)

Tél. : DIDerot 85-35 (3 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : LACIFRAL Paris

Compte chèques postaux n° 702-66, Paris.

Registre du Commerce, Seine n° 291-139.

ABONNEMENTS

France et Colonies : Un an 125 fr. — Union Postale : 200 fr. — Autres Pays : 250 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et QUATRE francs en timbres-poste.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNIQUES DU C.O.I.C.

Décision N° 4 du Directeur Responsable fixant les conditions de délivrance et de retrait de la Carte d'Identité professionnelle	3
Administrateurs provisoires de sociétés israélites	4
Le Cinéma d'Amateurs	3
Cartes professionnelles des Exportateurs	5
Nouvelles salles autorisées en zone occupée	5
Caisse de Secours de l'Exploitation	6
BULLETIN DE STATISTIQUES ET DE DOCUMENTATION	7

PARTIE NON OFFICIELLE

La reprise de la Production française s'accroît	21
Pathé réalise <i>Romance de Paris</i> et annonce trois films	21
Mort d'Edmond Epardaud	22
Les firmes américaines quittent l'Espagne	22
Le discours du Maréchal Pétain dans les Actualités A.C.E.	22
TABLEAU DE TRAVAIL DES STUDIOS FRANÇAIS	23

POUR LES DIRECTEURS :
(La Vie de l'Exploitation)

Bordeaux. — Nancy. — Toulouse	26
LES NOUVEAUX FILMS :	
<i>Destin de Femme.</i>	<i>Le Roman d'une Mère.</i>
<i>Diamant noir.</i>	<i>Documentaires.</i>
PETITES ANNONCES. — LA VIE DES SOCIÉTÉS. — PROGRAMMES DES CINÉMAS DE PARIS	28



présente

au César

Lil Dagover dans

DESTIN DE FEMME

au Lord-Byron

une facétie et la grâce étourdissante d'une valse

SCANDALE A VIENNE

au Biarritz

VEDETTES FOLLIES

avec les 50 vedettes les plus connues de l'écran et des centaines de danseuses dont LA JANA

et prochainement, sur un écran des Champs-Élysées

"BEL AMI"

qui compte déjà 20 semaines d'exclusivité poursuivra son éblouissante carrière.

ANDRÉ PAULVÉ

IMFORME MESSIEURS LES DIRECTEURS DE SALLES
DE LA REGION DU NORD QUE LA SOCIÉTÉ DISCINA
VIENT D'OUVRIER SON AGENCE :

6 bis, RUE A FIENS, LILLE

SOCIÉTÉS EN ACTIVITÉ



ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE
56, rue de Bassano — PARIS
Élys. 34-70 (4 lignes groupées)
Inter-Élysées 34.



Radio-Cinéma
79, Boul. Haussmann
Anjou 84-60
FILMS, STUDIOS, MATÉRIEL



27, rue Dumont-d'Urville
PARIS (16^e)
KLÉBER 93-86



UNION FRANÇAISE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE
76, rue de Prony Tel.: WAG. 68-50



12, rue de Lubeck
PARIS (16^e)
KLÉBER 92-01



Léon CARRÉ, Directeur
37, Avenue George V - Paris
Élysées 94-03

Compagnie Commerciale Française Cinématographique
95, CHAMPS-ÉLYSÉES
PARIS (8^e) BALZAC 09-70

CINELDÉ
Louis DUCHEMIN
1 bis, Rue Gounod
PARIS (17^e)
Téléphone: WAGram 47-30



Films Georges MULLER
17, Faubourg Saint-Martin
PARIS (X^e)
BOTZaris 33-28



I, Rue de Berri
PARIS
ÉLYSées 89-59

COMPTOIR FRANÇAIS DU FILM DOCUMENTAIRE
Directeur: Robert de NESLE
79, Champs-Élysées
PARIS (8^e)
ÉLYSÉES 42-35



CONSORTIUM DU FILM
3, rue Clément-Marot, Paris (8^e)
BALZac 07-80 (lignes groupées)

Les Editions EMILE CAPELIER
27, rue de Turin
PARIS (9^e)
EUROPE 49-40

LES FILMS DE KOSTER
20, Bd. Poissonnière
PARIS
PROVENCE 27-47
Les meilleurs programmes COMPLETS



178, faubourg St-Honoré
PARIS (8^e)
ÉLYSÉES 27-03



40, rue François-1^{er}
ÉLYSÉES: 66-44, 45, 46, 47
Adr. télégr.: CINERIUS



49, avenue de Villiers
PARIS
WAGRAM 13-76



61, rue de Chabrol, PARIS
PROVENCE 07-05

CINEMA de FRANCE
120, Champs-Élysées
PARIS (8^e)
BALZAC 34-03



65, rue Gallée - PARIS (8^e)
Élysées 60-82



9, rue Lincoln, PARIS-8^e
BALZAC 58-95
Ad. Télégr.: Actua-Ciné



14 bis, avenue Rachel - PARIS (18^e)
MARcadet 70-96 - 97



49, Rue Gallée - PARIS
KLEber 98-99



13, rue Fortuny, 13
PARIS
Téléph.: Carnot 01-07

LES FILMS Marcel Pagnol
13, rue Fortuny, 13
PARIS
Téléph.: Carnot 01-07

C.E.D.A.M.
(Centre d'Application Artistique Moderne)
16 bis, rue Lauriston, Paris (16^e)
PASSY 52-86
TOUT pour le MAQUILLAGE
Films - Théâtre - Ville

Tout le matériel Cinématographique
M. ROCHER
Constructeur
CENON 1/2 VIENNE - Tél. 6
PARIS. 36^e AV. OPÉRA - Téléphos 40

EQUIPEMENTS CINÉMATOGRAPHIQUES
POUR STUDIOS ET SALLES DE CINÉMAS
KLANGFILM
Système TOBIS-KLANGFILM
Société Française AEG
161, rue de Courcelles
PARIS (17^e) — CARnot 64-90

Laboratoires Studios Cameras
ÉCLAIR
Epinay-sur-Seine et
12, rue Gaillon,
Paris

ATLANTIC FILMS
36, avenue Hoche
PARIS (8^e)
CARnot 74-64, 30-30

LE FILM PARTIE OFFICIELLE

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
29, RUE MARSOULAN, PARIS (12^e) — DID. 85-35
N° 19 5 JUILLET 1941 8 Fr.

LOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DU
COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMA-
TOGRAPHIQUE ET DES GROUPEMENTS D'EXÉCUTION

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

DÉCISION N° 4 DU DIRECTEUR RESPONSABLE FIXANT LES CONDITIONS DE DELIVRANCE ET DE RETRAIT DE LA CARTE D'IDENTITE PROFESSIONNELLE

Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la production industrielle,

Vu la loi du 26 octobre 1940, portant réglementation de l'industrie cinématographique,

Vu le décret du 2 décembre 1940, relatif au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,
La Commission Consultative plénière ayant été entendue le 4 juin 1941.

Le Directeur Responsable décide,

Article 1^{er}. — Doivent être titulaires de la carte d'identité professionnelle instituée par l'article 2 de la loi du 26 octobre 1940, les personnes occupant les emplois suivants :

a) Dans la Section des Exploitants de salles de spectacles cinématographiques :
Dans les entreprises individuelles : le propriétaire, les fondés de pouvoirs;
Dans les sociétés ou autres collectivités : tous les dirigeants et collaborateurs ayant la signature sociale.

Dans tous les cas : les directeurs salariés de théâtres cinématographiques, les chefs de poste, les opérateurs.

b) Dans la Section des Distributeurs de films :
Dans les entreprises individuelles : le propriétaire, les fondés de pouvoirs.

Dans les sociétés : tous les dirigeants et collaborateurs ayant la signature sociale.

Dans tous les cas : tous les chefs de service, les représentants.

c) Dans la Section des Industries techniques :
Dans les entreprises individuelles : le propriétaire, les fondés de pouvoirs.

Dans les sociétés : tous les dirigeants et collaborateurs ayant la signature sociale.

Dans tous les cas : tous les chefs de service, les représentants.

d) Dans la Section des Producteurs de films :
Dans les entreprises individuelles : le propriétaire, les fondés de pouvoirs.

Dans les sociétés : tous les dirigeants et collaborateurs ayant la signature sociale.

Dans tous les cas : tous les chefs de service, les représentants.

e) Dans la Section des Collaborateurs de Création :
Sous-section des techniciens :
les réalisateurs et assistants-réalisateurs;

les directeurs de production;
les régisseurs;
les opérateurs et assistants-opérateurs;
les ingénieurs de son;
les architectes décorateurs;
les monteurs;
les script-girls;
les accessoiristes;
les photographes;
les costumiers;

les maquilleurs.
Sous-section des acteurs :
les acteurs et actrices;
les acteurs et actrices de complément.

Article 2. — Peuvent recevoir la carte d'identité professionnelle de l'emploi qu'ils ont le plus souvent occupé, les salariés et les collaborateurs de création qui ont cessé depuis moins de trois ans (non compris, éventuellement la durée de leur mobilisation) d'occuper tout emploi dans l'industrie cinématographique.

Article 3. — Pour que la carte puisse être attribuée, le demandeur doit :

a) Ne pas être Israélite.

b) N'avoir subi aucune condamnation infamante.

c) Jouir d'une probité commerciale ou professionnelle reconnue.

d) Justifier de sa capacité professionnelle.

Article 4. — La capacité professionnelle est établie notamment :

a) pour les chefs d'entreprises : par le certificat de non faillite délivré par le Tribunal de Commerce;

b) pour les collaborateurs de création : par la liste des films à la création desquels ils ont apporté leur concours et la production de leurs contrats antérieurs;

c) pour les salariés de toutes les branches : par les certificats de travail obtenus.

Article 5. — La carte d'identité professionnelle de chaque spécialité n'est délivrée qu'aux conditions suivantes :

a) en ce qui concerne les collaborateurs de création, la carte de titulaire ne peut être délivrée qu'après trois films, à la création desquels ils ont apporté leur concours dans la catégorie d'emploi considérée.

La carte de stagiaire est délivrée sur production des pièces justifiant le ou les premiers engagements;

b) en ce qui concerne les directeurs salariés de théâtres cinématographiques et les chefs de poste :
la carte de titulaire ne peut être délivrée qu'après un an de fonctions dans la catégorie d'emploi considérée,

la carte de stagiaire est délivrée dès le premier engagement;

c) en ce qui concerne les opérateurs-projectionnistes :
la carte d'apprenti ne peut être délivrée qu'à partir de l'âge de 16 ans;

la carte d'aide-opérateur ne peut être délivrée qu'à partir de l'âge de 18 ans, et après un an de pratique en cabinet;

la carte d'opérateur ou de second opérateur ne peut être délivrée qu'à partir de l'âge de 20 ans, et après deux ans de fonctions en qualité d'aide-opérateur.

la carte de chef-opérateur ne peut être délivrée qu'à partir de l'âge de 25 ans, et après 5 ans de fonctions en qualité d'opérateur ou de second opérateur.

Article 6. — La carte d'identité profes-

sionnelle peut être refusée aux salariés exerçant, en même temps que celle pour laquelle ils sollicitent la carte, une autre profession.

Article 7. — Les dossiers de demande de carte d'identité professionnelle doivent être constitués auprès du Chef du Groupement d'Exécution auquel ressortit le demandeur.

Article 8. — La demande doit être accompagnée des pièces suivantes :

deux photographies d'identité;
certificat de domicile légalisé;
extrait ou bulletin de naissance;
extrait du casier judiciaire;
pièces justifiant de la capacité professionnelle.

La demande peut être déclarée recevable nonobstant le défaut de certaines pièces exigées, au cas où l'intéressé justifierait ne pouvoir les fournir immédiatement en raison des circonstances.

Article 9. — Les demandes de cartes d'identité professionnelle sont soumises à l'examen de Commissions spécialement constituées à cet effet, et composées comme suit :

a) Dans la Section des Exploitants de salles de spectacles cinématographiques :
Pour les exploitants chefs d'entreprises :
2 exploitants chefs d'entreprises;
2 distributeurs.

Pour les directeurs salariés et chefs de poste :
2 exploitants chefs d'entreprises;
2 salariés.

Pour les opérateurs :
2 exploitants;
2 opérateurs.

b) Dans la Section des Distributeurs de films :
Pour les distributeurs chefs d'entreprises :
2 distributeurs;
2 producteurs.

Pour les employés de distributeur :
2 distributeurs;
1 chef de service;
1 représentant.

c) Dans la Section des Industries techniques :
Pour les chefs d'entreprises de chaque catégorie :
2 chefs d'entreprises de la catégorie visée.

Pour les chefs de service :
2 chefs d'entreprises de la catégorie visée,
2 chefs de service.

d) Dans la Section des Producteurs de films :
Pour les producteurs chefs d'entreprises :
2 producteurs;
1 réalisateur;
1 auteur.

Pour les employés de producteur :
2 producteurs;
1 chef de service;
1 représentant.

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

e) Dans la Section des Collaborateurs de création :

Pour les acteurs et actrices :

2 acteurs;
2 actrices.

Pour les acteurs et actrices de complément :

2 régisseurs généraux;
2 acteurs ou actrices de complément.

Pour les techniciens :

2 producteurs;
2 techniciens de la catégorie visée.

Article 10. — Les membres des Commissions prévues à l'article précédent sont désignés par le Directeur Responsable. Ils sont tenus au secret professionnel, et ne doivent, sous aucun prétexte, distraire une pièce quelconque des dossiers qui leur sont soumis.

Article 11. — La Commission saisie d'une demande de carte d'identité professionnelle peut provoquer une enquête, convoquer devant elle l'intéressé, et se faire communiquer tous renseignements qu'elle juge nécessaires.

Article 12. — La Commission transmet au Directeur Responsable les dossiers présentés par les demandeurs, en les accompagnant de son avis; lorsque cet avis est défavorable, elle doit en indiquer les motifs par écrit.

Article 13. — Le Directeur Responsable décide de la délivrance de la carte d'identité professionnelle, sans être lié par l'avis de la Commission chargée de l'examen de la demande.

Article 14. — La décision prise par le Directeur Responsable peut faire l'objet d'une demande de révision présentée par écrit par l'intéressé.

Article 15. — La carte d'identité professionnelle porte les nom, prénoms et domicile, et une photo du titulaire; la désignation de l'emploi occupé, un numéro d'ordre, la griffe du Directeur Responsable et le timbre sec du C.O.I.C.

Article 16. — Elle est valable pour un trimestre, sa validité étant constatée par l'apposition d'une vignette oblitérée par un timbre reproduisant la désignation de l'emploi.

Article 17. — Elle peut être retirée à tout moment, s'il est prouvé que le titulaire a fait une fausse déclaration, s'il a encouru une condamnation infamante, s'il a été l'objet d'une plainte justifiée pour manquement à ses obligations professionnelles.

Article 18. — Le retrait de la carte d'identité professionnelle est décidé par le Directeur Responsable après consultation de la Commission compétente aux termes de l'article 9, ce, dans les conditions prévues aux articles 10 et 14.

Article 19. — Une décision ultérieure fixera la date à partir de laquelle toute personne occupant l'un des emplois énumérés à l'article 1 de la présente décision, devra être en possession de la carte d'identité professionnelle correspondant à cet emploi.

A partir de cette même date, aucune entreprise de l'industrie cinématographique ne pourra utiliser, même à titre temporaire dans un poste pour lequel la présente décision prévoit l'attribution d'une carte d'identité professionnelle, les services d'une personne à laquelle ladite carte n'aura pas été délivrée.

Le défaut d'observation de ces prescriptions sera sanctionné conformément à l'article 7 de la loi du 16 août 1940, concernant l'organisation provisoire de la production industrielle.

Paris, le 4 juillet 1941,

Le Directeur Responsable :
Raoul PLOQUIN.

ADMINISTRATEURS PROVISOIRES D'ENTREPRISES

ISRAELITES NOMMÉS AU 23 JUIN 1941

SOCIÉTÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION

M. CREMIERE, 79, Champs-Élysées (8°) :
Films Régent, 63, Ch.-Élysées, Paris.
Films Cristal, 63, Ch.-Élysées, Paris.
Paris Film Production, 79, Champs-Élysées, Paris.
Paris Film Location, 79, Champs-Élysées, Paris.
Eclair-Journal, 9, rue Lincoln, Paris.
M. FIER, François, 9, rue du Transvaal.
La Garenne-Colombe (Seine) :
Solar Films, 78, Champs-Élysées, Paris.
Iris Films, 78, Champs-Élysées, Paris.
M. HARISPURU, 93, Champs-Élysées (8°) :
Haussmann Films, 146, bd Haussmann, Paris.

Daniela Films, 1, rue de Berri, Paris.
Les Films Agiman, 1, r. de Berri, Paris.
Flora-Films, 95, Champs-Élysées, Paris.
M. SAVOIE, 20 ter, rue de Fourqueux, Saint-Germain (Seine-et-Oise) :
Capitole Films, 92, Ch.-Élysées, Paris.
M. MERLIN, Louis, 71, avenue Mozart, Paris (17°) :
Sté Publicis, 1, bd Haussmann, Paris.
M. CORBIN, 11, avenue Aubenne, Colombes (Seine) :
Sté Nordfilm, 5, rue Jean-Mermoz, Paris.
M. GAUMONT Raymond, 82, avenue Victor-Hugo (16°) :
Sté RED STAR, 6, rue Lamennais (8°).

SALLES DE CINÉMA

M. BOISSEAU, 6, avenue Raymond-Poincaré (16°) :
Studio Féria, 101, cours de Vincennes, Paris.
Cinéma Miramar, 1, r. du Départ, Paris.
Sté Cinévog, 101, r. Saint-Lazare, Paris.
Sté d'Exploitation de Propriétés immobilières et mobilières, 101, rue Saint-Lazare, Paris.
M. COLANERI, 11, rue Magellan (8°).
Le Paris, 23, Champs-Élysées, Paris.
Lord-Byron, 122, Ch.-Élysées, Paris.
M. CELIER, 7, rue de Maubeuge :
Le Ritz, 68, bd de Clichy.
M. DELFOSSE, 11, av. de l'Île-de-France, Antony (Seine) :
Cinéma Sébastopol, 43, bd Sébastopol, Paris.

M. ELIE, 7, rue Viollet-le-Duc (9°) :
Cinéma Pernety, 46, rue Pernety, Paris.
M. GUERQUIN DE MONSEGOU, 5, rue de l'Alboni (16°) :
Salles Paris-soir :
5, av. de la République, Paris.
52, Champs-Élysées, Paris.
27, av. des Ternes, Paris.
216, bd Raspail, Paris.
132, bd de Clichy, Paris.
Midi-Minuit, 14, bd Poissonnière, Paris.
M. MORRON, 75, avenue de Villiers (17°) :
Ciné-Vox Pigalle, 43, bd de Clichy, Paris.
M. PERCHERON, 21, rue Claude-Vellefaux :
Ciné Radio-Cité Opéra, 8, bd des Capucines, Paris.
Sté « Les BONS FILMS », même adresse.

N.-B. — Cette liste ne contient pas toutes les entreprises juives ayant leur siège social à Paris. Dès que les Autorités allemandes compétentes auront approuvé le choix des Administrateurs proposés par le C.O.I.C., de nouvelles listes suivront.

L'ACTIVITÉ DU CINÉMA D'AMATEURS RATTACHÉE AU COMITÉ D'ORGANISATION

Création d'une Section «Cinéma d'Amateurs»

Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique communique :

« L'ensemble de l'activité du Cinéma d'Amateurs Français a été rattaché, à dater du 15 mai 1941, au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

« En conséquence, il a été créé, au sein de ce Comité d'Organisation, une section spéciale « Cinéma d'Amateurs » (Groupe d'Exécution Production) ».

Cette mesure, qui reconnaît enfin l'importance du cinéma d'amateur, va permettre d'entreprendre sa réorganisation sur le plan national et d'envisager, en accord avec les Autorités Occupantes, les possibilités éventuelles de reprise de son activité.

Signalons, dès à présent, à titre indicatif, que les films d'amateurs déjà tournés, dont la réalisation remonte avant juin 1940, peuvent être développés, sous les conditions expresses qu'ils soient de caractère familial (et ce, en tous formats : 16 mm.; 9 mm. 5, 8 mm.; noir ou couleurs). Des formules d'autorisation sont à la disposition des intéressés dans les principales maisons, chez les revendeurs, ou au siège de la Section, 92, avenue des Champs-Élysées, Paris (8°).

Toute demande de renseignements, toute communication individuelle ou collective

du ressort de cette activité, pourra donc être présentée désormais au Chef de la Section Cinéma d'Amateurs, M. Pierre Boyer ou à son adjoint, M. Jacques Lemoigne, Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, Groupements d'Exécution, Section « Cinéma d'Amateurs », 92, avenue des Champs-Élysées, Paris (8°). Tél. : ELYsées 98-15.

SERVICE DES ASSURANCES DU C.O.I.C.

M. HENRI BUJON RECEVRA LES MARDI ET VENDREDI DE 10 HEURES A MIDI

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le numéro du Film du 7 juin dernier, M. Henry Bujon, Conseiller technique pour les Assurances du C.O.I.C., recevra au Comité les mardi et vendredi de 10 heures à midi.

COMMUNIQUÉS DES GROUPEMENTS D'EXÉCUTION

MISE EN GARDE CONTRE DES QUÊTES A DOMICILE

La Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique met en garde ses ressortissants contre les agissements de certaines personnes qui font des quêtes à domicile pour des œuvres diverses, en affirmant que les œuvres en question sont directement patronées par M. Ploquin, Directeur Responsable du Comité d'Organisation, sans toutefois en apporter la preuve.

En conséquence, les producteurs et distributeurs de films ainsi que les exploitants de salles, qui seraient ainsi sollicités, sont priés, avant d'effectuer tout versement, de se renseigner auprès du Comité d'Organisation.

GROUPEMENT D'EXÉCUTION DES PRODUCTEURS SECTION DES EXPORTATEURS

CARTES D'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE :

Il est rappelé qu'en application de la loi du 26 octobre 1940 (*Journal Officiel* du 6 décembre 1940), portant réglementation de l'industrie cinématographique, les exportateurs sont tenus d'adresser au C.O.I.C. une demande de carte d'identité professionnelle.

Doivent obligatoirement être munis de cette carte d'identité :

1° Les exportateurs directs et ceux de leurs collaborateurs qui sont en contact avec la clientèle;

2° Les mandataires et ceux de leurs col-

laborateurs qui sont en contact avec la clientèle;

3° Les intermédiaires et les représentants des importateurs étrangers.

Les demandes doivent être établies sur les feuilles spéciales édictées par le C.O.I.C. qui sont tenues à la disposition des intéressés.

Les dossiers devront être déposés 92, Champs-Élysées, Section Exportateurs, avant le 20 juillet, dernier délai.

Passé cette date, aucune demande ne pourra être prise en considération.

NOUVELLES SALLES AUTORISÉES EN ZONE OCCUPÉE

BANLIEUE SEINE	PROVINCE	DOUBS	MAINE-ET-LOIRE
CHARENTON-LE-PONT	AISNE	MORTEAU	ANGERS
670 Edén 1 bis, rue des Ecoles.	SAINT-QUENTIN	804 Brasserie Cinéma 8, rue de l'Helvétie.	782 Etoile Rue Henri-Fournier.
PRE-SAINT-GERVAIS	RADIO-PALACE	EURE	MARNE
675 Star 26, Grande-Rue.	653 Radio-Palace 65, rue de Fayet.	EVREUX	REIMS
VITRY	ARDENNES	794 Novelty 25, rue Chartraine.	805 Familial 98, rue Chanzy.
677 Rex 13, rue Camille-Groult.	GIVET	LES ANDELYS	MEURTHE-ET-MOSELLE
BANLIEUE SEINE-ET-OISE	799 Rexy 15, rue Thiers.	784 Cinéma Théâtre 36, rue Meurdrac.	TUCQUENIEUX
CHAVILLE	SEDAN	GIRONDE	789 Cinéma de la Gare Rue de l'Industrie.
671 Le Chaville 114, rue Roger-Salengro.	AUBE	CASTELNAU-DE-MEDOC	MEUSE
NEUILLY-SUR-MARNE	ARCIS-SUR-AUBE	807 Carnot à Castelnau.	MONTMEDY
672 Edén 58, rue de Paris.	810 Salle des Fêtes à Arcis.	CENON	801 Modern Ciné Rue de Sedan.
SAINT-CLOUD	BAR-SUR-SEINE	788 Cinéma des Cavailles rue Pasteur.	NIEVRE
673 Régent 11, rue Gaston-Latouche.	BASSES-PYRENEES	LACANAU-OCEAN	CORBIGNY
TRAPPES	BAYONNE	808 Familia Avenue de la Plage-Nord.	802 Universel Rue des Pépins.
669 Edén 207, rue Jean-Jaurès.	BIARRITZ	SAINT-LOUBES	GUERIGNY
VIRY-CHATILLON	780 Lutétia 31, avenue de la Marne.	796 Ciné-Palace Max à Saint-Loubès.	798 Rex Rue des Baraques.
668 Cinéma du Parc 23, avenue de la Forêt.	ROYAL	TARGON	SOMME
YERRES	8, avenue Maréchal-Foch.	800 Cinéma Targonnais à Targon.	HAM
674 Triomphe Rond-Point Pasteur.	CHARENTE - INFÉRIEURE	HAUTE-MARNE	786 Théâtre Municipal Rue du Théâtre.
BANLIEUE SEINE-ET-MARNE	SAINT-TROJEAN-LES-BAINS	BAYARD	TERRITOIRE DE BELFORT
CLAYE-SOUILLY	809 Casino Avenue de la Plage.	792 Foyer Bayard à Bayard.	BELFORT
676 Triomphe Grande-Rue.	COTES-DU-NORD	INDRE-ET-LOIRE	785 Eldorado 143, avenue Jean-Jaurès.
	BEGARD	CHINON	VENDEE
	790 Salle Municipale rue Principale.	783 Palace Rabelais 7, rue J.-J. Rousseau.	CROIX-DE-VIE
	ETABLES	TOURS	806 Trianon Grande-Rue.
	795 Mimosas rue du Clos-Collet.	BATZ-SUR-MER	
		797 Foyer Familial Place du Murier.	

COMMUNIQUÉS DES GROUPEMENTS D'EXÉCUTION

CAISSE DE SECOURS DE L'EXPLOITATION

6^e Liste de Souscription

Total des cinq listes précédentes .. 151.949 fr.

Palais des Glaces, Paris	100 »
République Cinéma et Personnel ..	365 »
Cinéma Saint-Ambroise, Paris	250 »
Cinéma Impérial, Paris	200 »
Cinéma Olympia (Jean-Jaurès)	100 »
M. Jotot à Pantin (Pénalité)	666 »
Cinéma Pathé, Montargis	100 »
Cinéma Alhambra, Montargis	100 »
Sélect Cinéma, Fontainebleau	100 »
Cinéma Olympia, Rochefort	100 »
M. Buarini, Eden Cinéma à Nancy ..	300 »
Cinéma Mortagnais, Mortagne	100 »
M. Sédard à Bordeaux	2.000 »
Cinéma-Palace, Trouville	300 »
Excelsior et Majestic à Chartres ..	500 »
Cinéma Jeanne-d'Arc à Pont-L'Abbé ..	100 »
Cinéma Palace, Fontenay-le-Comte ..	200 »
Cinéma Familla à Châteauneuf-sur-Charente	100 »
Cinéma Victoria à Floirac	20 »
Variétés Cinéma à Lormont	100 »
Cosmos Cinéma, Fontenay-s-Bois ..	100 »
Rialto Cinéma, Noisy-le-Sec	100 »
M. Rono, Le Ritz à Paris (2 ^e vers) ..	100 »
M. Ledoyen, Kursaal à Avranches ..	100 »

Cinéma Alcazar à Asnières et personnel	100 »
M. Didier, Service Social du Groupement des Exploitants	40 »
M. Le Boyteux, Eden et Trianon à Caen	1.000 »
Cinéma Majestic à Caen	1.500 »
Cinéma Normandie à Caen	1.500 »
Cinéma Sélect à Caen	500 »
Modern Cinéma à Bayeux	100 »
Cinéma Sélect à Lisieux	200 »
Cinéma Théâtre à Falaise	200 »
M. Olive, Cinéma à Riva-Bella	100 »
M. Bréard, Cinéma à Saint-Pierre-sur-Dives	50 »
Cinéma Bataclan à Paris	445 »
Eden Cinéma à Pont-à-Mousson	100 »
Caméo à Nancy	100 »
Nancéac à Nancy	200 »
Cinéma Pathé à Toul	100 »
Cinéma Stanislas à Lunéville	200 »
Excelsior Cinéma à Pont-à-Mousson ..	100 »
Cinéma Rex à Longwy-Bas	200 »
Cinéma-Palace à Baccarat	100 »
Cinéma Mondial à Homecourt	150 »
Cinéma Royal à Neuves-Maisons ..	100 »
Casino à Pompey	100 »

Théâtre à Longuyon	200 »
Cinéma Gérard à Neuves-Maisons et Cin. Majestic à Pont St-Vincent ..	100 »
Cinéma-Palace à Jœuf	150 »
Cinéma Georges à Dombasle	100 »
Cinéma Concordia à Jarny	100 »
Cinéma Olympia à Jarny	100 »
Cinépare à Nancy	100 »
Cinéma Vox à Villerupt	100 »
Cinéma-Palace à Champigneulle ..	100 »
Cin. de l'Hôtel de Ville à Piennes ..	200 »
Cinéma Parisiana à Mont-St-Martin ..	100 »
Cinéma Trianon à Blainville	100 »
Cin. Lorraine à Pagny-sur-Moselle ..	50 »
Foyer Familial à Frouard	200 »
Cinéma de la Gare à Tucquegneux ..	100 »
Nouveautés-Palace à Herserange ..	150 »
Cinéma Olympia à Villerupt	100 »
Cinéma-Palace à Hussigny	100 »
Cinéma Georges à Dombasle	200 »
M. Poulet, Agence Films à Nancy ..	1.000 »
M. Biebel à Dombasle	100 »
Cinéma Familla, St-Christofly-de-Blaye	100 »
Majestic, Argenteuil	200 »
Le Balzac, Paris (Pénalité)	5.000 »
Bénéfice sur vente disques et affiches	3.139 »

TOTAL

177.274 fr.

Nous précisons que le souscripteur indiqué dans le numéro du *Film* du 7 juin par la mention : « Les Bosquets, Paris », est M. Olivé, Cinéma des Bosquets à Paris.

RÉSUMÉS DE TEXTES DE LOIS ET DÉCRETS INTÉRESSANT L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

INTERDICTION DES CUMULS D'EMPLOIS

(Loi du 11 Octobre 1940, J. O. du 27 Octobre 1940)

Cette loi interdit :

1^o Aux commerçants et industriels d'exercer leur profession s'ils ne sont pas inscrits au Registre du Commerce ou s'ils se soustraient à leurs charges sociales et fiscales (Article 1^{er}).

2^o Aux fonctionnaires et assimilés d'accepter un autre emploi (Article 2).

3^o Aux salariés des professions commerciales ou industrielles d'effectuer des travaux rémunérés au delà de la durée légale (Article 3).

4^o A toute personne d'employer les services de personnes contrevenant aux articles 1-2-3 ci-dessus.

La bonne foi de l'employeur est d'ailleurs admise s'il peut produire une attestation écrite du salarié par laquelle ce dernier certifie ne pas tomber sous le coup des interdictions édictées par cette loi.

Il est donc indispensable que tout employeur fasse signer, par chacun des salariés, même actuellement en fonctions, et spécialement par le personnel employé de façon intermittente (comptables, caissiers, contrôleurs, ouvriers), une déclaration qui pourrait être ainsi conçue :

Je soussigné..... demeurant à..... certifie sur l'honneur, n'exercer aucun emploi rémunéré dont la nature ou la durée soit telle que par application de la loi du 11 octobre 1940, il me soit interdit d'assurer les fonctions de..... dans l'établissement dénommé.....

sis à....., exploité par M.....

Il est à remarquer que le cumul est autorisé dans les cas suivants :

a) Travaux scientifiques, littéraires et artistiques;

b) Concours à des œuvres d'intérêt général;

c) Entr'aide bénévole, Travaux urgents par suite de danger.

d) Travaux ménagers de faible importance chez des particuliers.

TAXES FRAPPANT LES REVENUS DES VALEURS MOBILIÈRES

Deux lois du 29 mars 1941 (J. O. du 11 avril 1941), ont apporté de profondes modifications aux taxes frappant les valeurs mobilières (actions, parts, obligations).

I. — Droits de timbre et de mutation.

1^o Droit de timbre : Le droit d'abonnement est ramené de 0,216 à 0,20 %.

2^o Taxe de transmission : (Sur les titres au porteur). Portée de 0,30 à 0,50 %.

3^o Droit de transfert : (Sur titres nominatifs). Inchangé à 0,60 %.

II. — Impôts sur le Revenu

4^o Taxe sur le Revenu des valeurs mobilières : Fixée uniformément à 25 % (au lieu de 18 % pour les titres nominatifs, appartenant à des personnes physiques et de 27 % pour les titres au porteur ou les titres nominatifs appartenant à des personnes morales).

Toutefois, le taux de 25 % est ramené à 10 %, pour les intérêts des obligations émises en représentation d'emprunts contractés après le 15 avril 1941 (sauf en cas de remboursement anticipé des obligations).

5^o Impôt cédulaire sur les revenus des créances, dépôts et cautionnements : Également fixée à 25 % (au lieu des tarifs de 18 et 27 % ci-dessus prévus, suivant la même distinction).

6^o Taxe sur les tantièmes, jetons de présence et rémunérations diverses allouées à des administrateurs : Taux maintenu à 30 %.

Toutefois, la loi précise que cette taxe n'est pas applicable aux produits correspondant à des fonctions de direction, et revenant en sus des sommes allouées aux autres administrateurs :

a) Au Président du Conseil d'Administration;

b) A l'Administrateur auquel les pouvoirs de ce dernier sont délégués, en cas d'empêchement du dit Président.

7^o Taxe sur les lots : Portée de 36 à 40 %.

III. — Surtaxe exceptionnelle.

Le taux des impôts sur les revenus (25 %, 30 %, 40 %) sont soumis, à compter du 15 avril 1941, à une surtaxe de 5 %; ils se trouvent respectivement portés à 30 %, 35 % et 40 %.

Par exception, cette surtaxe n'est pas applicable aux revenus des obligations bénéficiant du tarif réduit de 10 % visé au paragraphe 4 ci-dessus.

RÉPARATIONS DES IMMEUBLES EMDOMMAGÉS PAR FAITS DE GUERRE

Par arrêté en date du 5 avril (Journal officiel du 3 mai 1941, p. 1.889), a été fixé à 500 francs le montant de l'abattement visé à l'article 3 de la loi du 9 février 1941, parue dans *Le Film* du 26 avril 1941, page 12.

Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique

STATISTIQUES ET DOCUMENTATION

DE

L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Publiées sous la direction de Pierre CHÉRET, H. E. C.
Organisateur Conseil
Conseiller Technique du Comité d'Organisation

15 JUIN 1941

INDEX

EXPLOITATION DES SALLES
GRANDE RÉGION PARISIENNE
PREMIER TRIMESTRE 1941

25. — Préambule. — Carte de la Grande Région Parisienne et de ses Sous-Régions Economiques.
26. — Recettes totales des Salles de la G. R. P. par Semaines. Graphique de la Variation hebdomadaire des Recettes nettes de la G. R. P., dans chaque Sous-Région Economique.
27. — Etude de la Répartition des Résultats d'Exploitation dans la G. R. P.
28. — Variation des Rendements d'Exploitation de la G. R. P. pour les Trois Premiers Mois des Années 1938, 1939 et 1941. Graphiques comparatifs de ces Rendements dans chaque Sous-Région Economique.

PARIS — BANLIEUE DE PARIS
AVRIL ET MAI 1941

29. — Recettes totales par Semaines des Salles de Paris et de la Banlieue parisienne au cours des Mois d'Avril et Mai 1941. Graphiques des Recettes par Catégories de Salles (Paris) et par Départements (Banlieue).

DISTRIBUTION DES FILMS
BANLIEUE DE PARIS

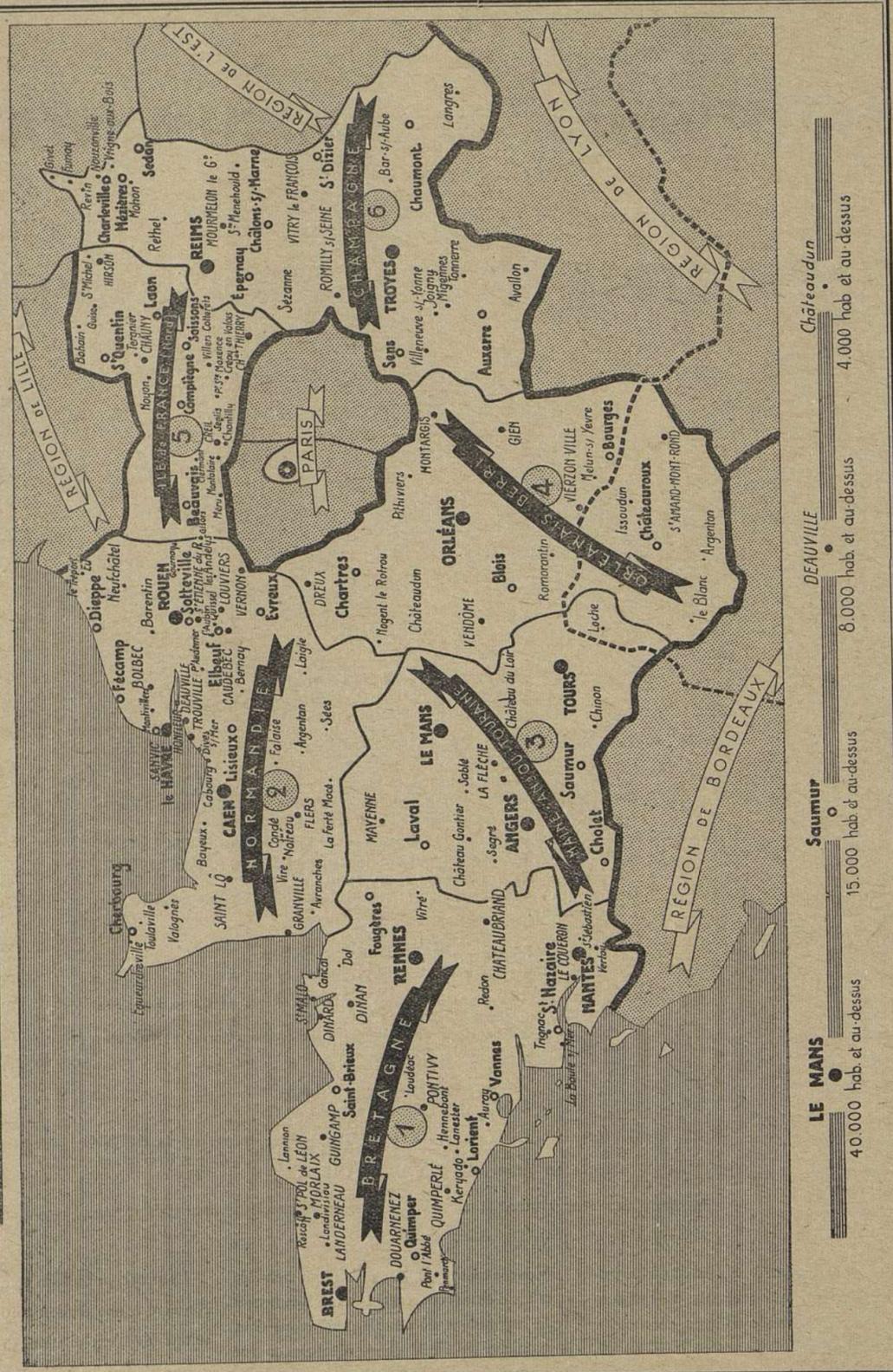
30. — Conséquences de la Suppression du Double Programme sur la Répartition de la Recette des Films (Banlieue de Paris). — Prévisions d'après les Répartitions de 1938 et 1939.

Nous avons consacré ce *Bulletin* à la publication des résultats généraux de l'exploitation dans la Grande Région Parisienne pour la période du 11 décembre 1940 au 31 mars 1941.

Nous avons joint, au présent numéro, la suite de l'étude concernant les conséquences de la suppression du double programme dans la banlieue de Paris et sa répercussion sur les recettes à venir des films.

Le prochain bulletin sera en grande partie consacré à une étude approfondie sur les résultats de l'exploitation des films, question qui est de la plus brûlante actualité.

CARTE DE LA GRANDE RÉGION PARISIENNE



RECETTES TOTALES PAR SEMAINES
GRANDE RÉGION PARISIENNE

SEMAINES	N°	NOMBRE DE PROGRAMMES	RECETTES HEBDOMADAIRES PAR SALLES		RENDIMENT DES FILMS	MOYENNE PAR PROGRAMME DES		POURCENTAGE DES :			
			BRUTES	NETTES		RECETTES BRUTES	RECETTES NETTES	TAXES ET DROITS D'AUTEURS	RECETTES NETTES	RENDIMENT DES FILMS SUR LE BRUT	RENDIMENT DES FILMS SUR LE NET
I) DU 11 AU 31 DÉCEMBRE 1940											
11 Décembre - 17 Décembre 1940	50.0	306	2.162.576	1.838.988	580.980.10	7.067	6.009	14.96	85.04	26.86	31.59
18 " 24 " "	51.0	319	2.138.929	1.808.010	589.691.40	6.705	5.667	15.47	84.53	27.57	32.62
25 " 31 " "	52.0	457	3.207.950	2.703.050	953.341.50	7.019	5.914	15.74	84.26	29.72	33.27
		1.082	7.509.455	6.350.028	2.124.013. -	6.940	5.868	15.44	84.56	28.28	33.45
II) 1 ^{er} TRIMESTRE 1941											
1 ^{er} Janvier - 7 Janvier 1941	1.1	462	3.053.312	2.644.336	930.993.80	6.609	5.723	13.39	86.60	30.49	33.21
8 " 14 " "	2.1	334	2.011.453	1.727.757	576.612.45	6.022	5.172	14.91	85.09	28.67	33.37
15 " 21 " "	3.1	358	2.275.259	1.929.521	629.492.95	6.731	5.708	15.20	84.80	27.67	32.62
22 " 28 " "	4.1	338	2.483.805	2.079.299	683.280.45	7.348	6.151	16.29	83.71	27.51	32.86
29 " 4 Février "	5.1	346	2.471.432	2.132.227	719.061.35	7.142	6.162	13.73	86.27	29.09	33.72
5 Février 11 " "	6.1	329	2.538.286	2.176.448	754.181.45	7.715	6.933	14.26	85.74	29.71	34.65
12 " 18 " "	7.1	345	2.610.869	2.212.364	749.494.30	7.567	6.412	15.26	84.74	28.71	33.88
19 " 25 " "	8.1	343	2.778.371	2.324.270	767.519.85	8.100	6.776	16.35	83.65	27.62	33.02
26 " 4 Mars "	9.1	359	2.811.482	2.420.896	817.002.05	7.831	6.743	13.89	86.11	29.06	33.75
5 Mars 11 " "	10.1	359	2.713.493	2.325.144	822.201.05	7.558	6.476	14.31	85.69	30.30	33.36
12 " 18 " "	11.1	356	2.119.519	1.797.641	637.962.50	5.953	5.049	13.19	84.81	30.10	33.49
19 " 25 " "	12.1	351	2.557.497	2.146.635	743.403.90	7.287	6.115	16.07	83.93	29.07	34.63
26 " 1 ^{er} Avril "	13.1	357	2.757.739	2.307.035	796.991.60	7.724	6.462	16.34	83.66	28.90	34.55
TOTAL DU TRIMESTRE		4.617	33.182.717	28.223.673	9.628.197.70	7.187	6.112	14.94	85.06	29.02	34.11
TOTAL GENERAL		5.699	40.692.172	34.573.701	11.752.210.70	7.140	6.066	15.04	84.96	28.88	33.99

11 Décembre 1940 - 1^{er} Avril 1941

Ce tableau relatif aux variations des recettes par semaine dans la grande région parisienne est comparable à ceux qui ont été donnés aux feuillets 6 et 13 des précédents bulletins relatifs aux résultats de Paris et de sa banlieue. Nous renvoyons le lecteur, pour comparaison, à ces précédents tableaux.

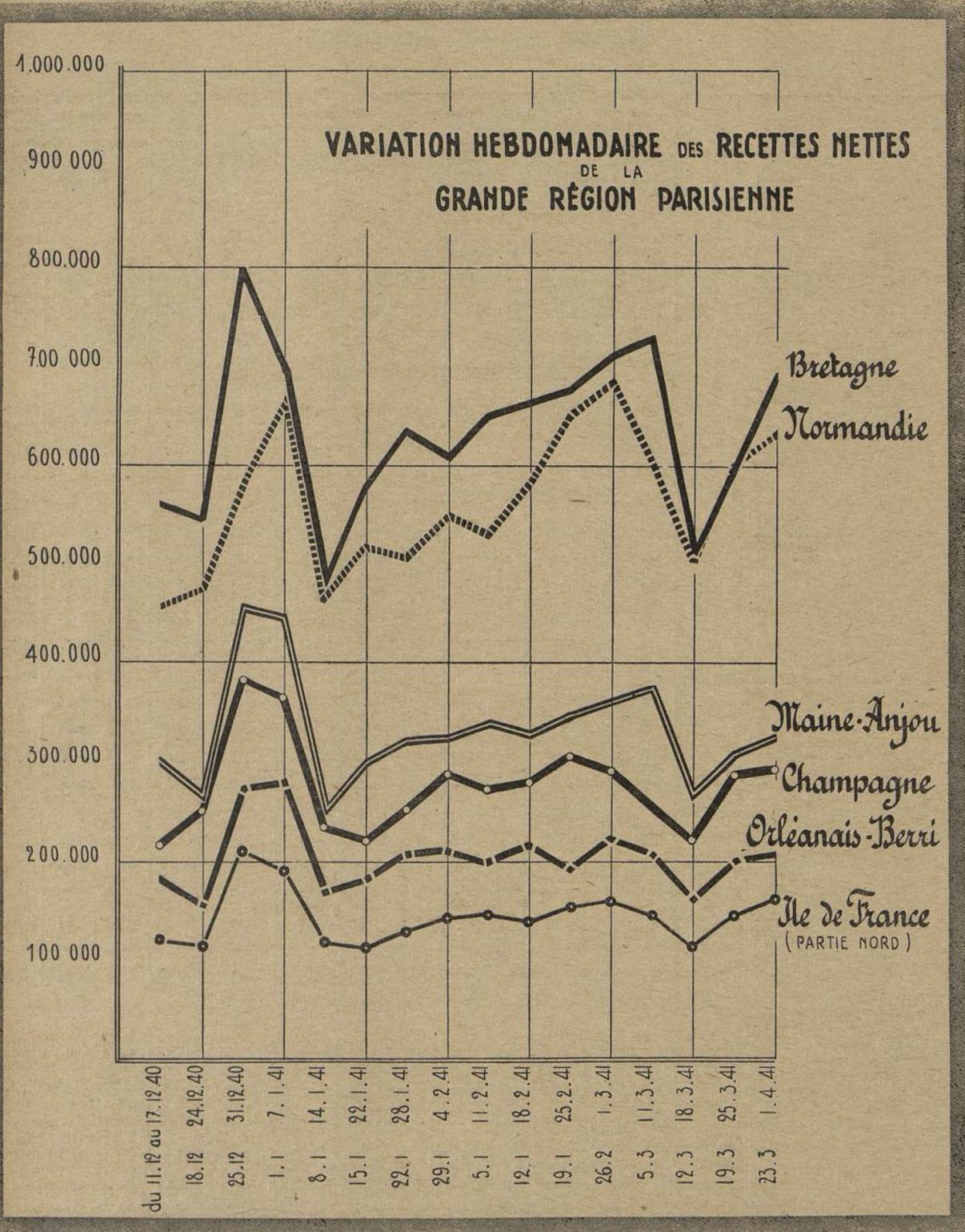
On constate que les moyennes des recettes par programme sont sensiblement équivalentes dans la grande région parisienne et dans la

banlieue de Paris. En ce qui concerne les taxes et droits d'auteurs, les pourcentages varient suivant les différentes semaines du mois, de 13,39 % à 16,35 %. Cette variation était, pour la banlieue, de 12,85 % à 15,88 %. En moyenne, les taxes sont donc de 1 point plus élevées dans la grande région parisienne que dans la banlieue. Cette différence s'explique par la proportion plus grande de salles réalisant des recettes de plus de

20.000 fr. dans la grande région parisienne, ce qui élève le taux moyen.

Pour ce qui est du rendement des films, le pourcentage de la grande région parisienne, pour le premier trimestre 1941, ressort à 29,02 % contre 29,53 % en banlieue sur les recettes brutes. Sur les recettes nettes, ce même pourcentage est respectivement de 34,11 et de 34,33 %, soit un rendement légèrement inférieur dans la grande région parisienne.

VARIATION DES RECETTES NETTES PAR SOUS-RÉGIONS ÉCONOMIQUES (GRANDE RÉGION PARISIENNE)



RÉPARTITION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION GRANDE RÉGION PARISIENNE

	NOMBRE DE PRO-GRAMMES	RECETTES HEBDOMADAIRES PAR SALLES		RENDEMENT DES FILMS	MOYENNE PAR PROGRAMMES DES			POURCENTAGES DES												
		BROTES	NETTES		RECETTES BRUTES	RECETTES NETTES	RENDEMENT DES FILMS	TAXES ET DROITS D'AUTRES	RECETTES NETTES	RENDEMENT SUR LE BRUT	RENDEMENT SUR LE NET									
I) SALLES CLASSÉES PAR RÉGIONS ÉCONOMIQUES.																				
BRETAGNE	1.494	11.992.069	10.124.223	3.580.994.40	8.026	6.776	2.396	15,58	84,42	29,86	35,37									
NORMANDIE	1.673	10.569.545	9.001.894	2.927.364.60	6.317	5.380	1.749	14,84	85,16	27,70	32,51									
MAINE et ANJOU	723	7.008.727	5.936.284	2.050.932.15	9.693	8.210	2.836	15,51	84,69	29,26	34,55									
ORLÉANAIS et BERRI	545	3.910.010	3.289.406	1.188.181.35	7.174	6.028	2.180	15,98	84,02	30,39	36,16									
ILE DE FRANCE (Partie Nord)	517	2.003.599	1.767.632	580.920.50	3.875	3.419	1.123	11,78	88,22	29,--	32,86									
CHAMPAGNE	747	5.208.222	4.458.262	1.423.817.30	6.972	5.968	1.906	14,40	85,60	27,33	31,93									
	5.699	40.692.172	34.573.701	11.752.210.70	7.140	6.066	2.062	15,04	84,96	28,88	33,99									
II) SALLES CLASSÉES SUIVANT L'IMPORTANCE DE LEURS RECETTES																				
Salles réalisant plus de 20.000 Frs de recettes nettes par semaine.																				
BRETAGNE	130	3.841.318	3.120.090	1.270.033.40	29.548	24.000	9.769	18,78	81,22	33,06	40,70									
NORMANDIE	110	2.757.450	2.234.938	782.527.05	25.067	20.499	7.113	18,23	81,77	28,38	34,70									
MAINE et ANJOU	64	2.016.636	1.664.294	649.313.85	31.509	26.004	10.145	17,48	82,52	32,20	39,11									
ORLÉANAIS et BERRI	16	812.936	633.698	258.207.90	50.808	39.606	16.137	22,05	77,95	31,76	40,75									
ILE DE FRANCE (Partie Nord)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-									
CHAMPAGNE	51	1.436.954	1.185.686	424.551.20	28.175	23.248	8.324	17,49	82,51	29,54	35,81									
	371	10.865.294	8.858.706	3.384.635.40	29.286	23.877	9.123	18,47	81,53	31,15	38,20									
Salles réalisant de 10.000 à 20.000 Frs de recettes nettes par semaine.																				
BRETAGNE	174	2.699.253	2.236.347	743.466.20	15.512	12.852	4.272	17,15	82,85	27,54	33,24									
NORMANDIE	170	2.200.366	1.834.478	564.691.30	12.943	10.791	3.321	16,63	83,37	25,66	30,78									
MAINE et ANJOU	114	2.244.964	1.877.978	680.558.10	19.692	16.473	5.969	16,35	83,65	30,31	36,24									
ORLÉANAIS et BERRI	66	834.529	700.682	218.223.15	12.644	10.616	3.506	16,04	83,96	26,15	31,14									
ILE DE FRANCE (Partie Nord)	17	207.453	174.027	63.764.75	12.203	10.236	3.750	16,12	83,88	30,74	36,64									
CHAMPAGNE	183	1.928.947	1.652.629	504.514.20	10.540	9.030	2.756	14,33	85,67	26,15	30,53									
	724	10.115.512	8.476.141	2.775.217.70	13.971	11.707	3.833	16,21	83,79	27,43	32,74									
Salles réalisant de 5.000 à 10.000 Frs de recettes nettes par semaine.																				
BRETAGNE	229	1.792.430	1.537.962	529.234.15	7.827	6.715	2.511	14,20	85,80	29,53	34,41									
NORMANDIE	346	2.586.274	2.229.645	690.923.85	7.474	6.444	1.996	13,79	86,21	26,71	30,99									
MAINE et ANJOU	119	1.193.872	1.036.414	310.749.20	10.032	8.709	2.611	13,19	86,81	26,03	29,98									
ORLÉANAIS et BERRI	99	1.172.024	981.654	354.212.50	11.838	9.915	3.377	16,25	83,75	30,22	36,08									
ILE DE FRANCE (Partie Nord)	122	601.128	501.616	176.647.65	5.665	4.931	1.447	12,96	87,04	25,55	29,36									
CHAMPAGNE	90	699.987	606.344	182.171.50	7.777	6.737	1.579	13,38	86,62	20,31	23,45									
	1.005	8.135.715	6.993.635	2.203.938.85	8.095	6.958	2.192	14,04	85,96	27,09	31,51									
Salles réalisant de 2.000 à 5.000 Frs de recettes nettes par semaine.																				
BRETAGNE	611	2.813.681	2.479.908	782.666.60	4.603	4.055	1.280	11,87	88,13	27,82	31,56									
NORMANDIE	695	2.437.851	2.144.234	694.700.60	3.507	3.085	999	12,05	87,95	28,50	32,40									
MAINE et ANJOU	159	617.345	548.929	171.374.80	3.883	3.452	1.077	11,09	88,91	27,73	31,21									
ORLÉANAIS et BERRI	166	773.004	680.982	248.030.50	4.656	4.099	1.494	11,96	88,04	32,08	36,44									
ILE DE FRANCE (Partie Nord)	344	1.205.046	1.049.488	337.399.90	3.503	3.051	980	12,91	87,09	28,--	32,15									
CHAMPAGNE	254	821.076	724.104	243.947.85	3.232	2.850	960	11,82	88,18	29,71	33,69									
	2.229	8.668.003	7.627.245	2.478.120.25	3.884	3.421	1.111	12,01	87,99	28,58	32,49									
Salles réalisant moins de 2.000 Frs de recettes nettes par semaine.																				
BRETAGNE	350	845.387	749.916	255.594.05	2.415	2.142	730	11,30	88,70	30,23	34,08									
NORMANDIE	352	587.604	538.599	194.521.80	1.669	1.530	552	8,34	91,66	33,10	36,12									
MAINE et ANJOU	114	233.097	213.537	62.027.90	2.045	1.873	544	8,40	91,60	26,61	29,05									
ORLÉANAIS et BERRI	198	317.517	288.790	109.507.30	1.603	1.458	533	9,05	90,95	34,48	37,92									
ILE DE FRANCE (Partie Nord)	187	602.785	537.633	180.014.90	3.223	2.875	962	10,81	89,19	29,86	33,48									
CHAMPAGNE	169	321.258	289.499	108.632.55	1.900	1.713	642	9,89	90,11	33,81	37,52									
	1.370	2.907.648	2.617.974	910.298.50	2.122	1.910	664	9,97	90,03	31,31	34,77									
	5.699	40.692.172	34.573.701	11.752.210.70	7.140	6.066	2.062	15,04	84,96	28,88	33,99									

Du 11 Décembre 1940 au 1er Avril 1941.

RÉPARTITION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

La présente étude porte sur les résultats d'exploitation dans la grande région parisienne pour la période du 11 décembre 1940 au 31 mars 1941.

CLASSEMENT SUIVANT L'IMPORTANCE DES RECETTES

Le lecteur trouvera au feuillet 5 verso, ci-dessous cité, les précisions sur le classement adopté pour la répartition des salles suivant l'importance des recettes. L'importance respective de chaque catégorie, par rapport au chiffre total des recettes brutes, est, en pourcentage, de :

	Banlieue	Gde Région Parisienne
1 ^{re} catégorie. . .	17,77	26,70
2 ^e catégorie. . .	33,22	24,86
3 ^e catégorie. . .	28,20	19,99
4 ^e catégorie. . .	17,93	21,30
5 ^e catégorie. . .	2,88	7,15
	100 %	100 %

Le tableau ci-dessus fait apparaître que pour la Banlieue de Paris, le chiffre principal des recettes est réalisé par des salles d'importance moyenne faisant de 5 à 20.000 francs de recettes par semaine. Ceci s'explique par le fait que dans la Banlieue de Paris ce sont les villes d'importance moyenne qui dominent, la population étant répartie d'une façon presque uniforme sur l'ensemble du territoire de cette région. Il n'en est pas de même dans la Grande Région Parisienne où il existe à la fois une population urbaine qui demeure dans les grandes villes et dans les villes secondaires, et une population campagnarde. C'est ce qui explique que le pourcentage des recettes brutes réalisées par les salles faisant plus de 20.000 francs de recettes, est beaucoup plus élevé dans la Grande Région Parisienne qu'en Banlieue : 26,70 contre 17,77 et qu'à l'opposé les petites salles représentent un pourcentage plus important de recettes :

— 21,30 contre 17,93 pour les salles faisant de 2.000 à 5.000 francs ;

— 7,15 contre 2,88 pour les salles faisant moins de 2.000 francs.

Ces constatations sont connues de tous, les chiffres ci-dessus n'ont pour but que de faire ressortir l'importance comparative de chaque catégorie.

Deux autres points nécessitent des explica-

Elle comprend deux parties: d'une part, examen comparé des résultats suivant l'importance des recettes des salles; d'autre part, étude des résultats obtenus dans les différen-

CLASSEMENT SUIVANT L'IMPORTANCE DES RECETTES

tions : Taxes et droits d'auteurs, d'une part, et rendement des films, d'autre part.

1° Taxes et Droits d'auteurs. — On constate les variations suivantes :

	Banlieue	Gde Région Parisienne
1 ^{re} catégorie. . .	16,46	18,47
2 ^e catégorie. . .	14,95	16,21
3 ^e catégorie. . .	13,44	14,04
4 ^e catégorie. . .	11,59	12,01
5 ^e catégorie. . .	9,95	9,97

On a expliqué, dans les bulletins précédents, qu'en raison de l'application des papiers mensuels, le taux des taxes est variable suivant l'importance des recettes réalisées; c'est ce qui explique les grandes différences entre les taxes payées par chacune des catégories de salles. Il ressort, en outre, du tableau ci-dessus, que le pourcentage des taxes est plus important dans la Grande Région Parisienne qu'en Banlieue: ce fait provient uniquement de ce que les recettes moyennes par semaine des salles de la Grande Région Parisienne sont plus élevées qu'en Banlieue; c'est ce que fait ressortir le tableau ci-dessous :

	Moyenne des Recettes	
	Banlieue	Gde Région Parisienne
1 ^{re} catégorie. . .	19.287	29.286
2 ^e catégorie. . .	12.051	13.971
3 ^e catégorie. . .	7.099	8.095
4 ^e catégorie. . .	3.715	3.884
5 ^e catégorie. . .	2.115	2.122

2° Rendement des films. — Comparons tout d'abord les rendements obtenus à Paris, en Banlieue et dans la Grande Région Parisienne :

	Recettes brutes	Recettes nettes
Paris.	26,72	33,95
Banlieue.	29,11	33,86
Grande Région Parisienne.	28,88	33,99

tes régions économiques.

La présente étude est comparable aux deux précédentes qui ont porté sur Paris (feuillet 5), sur la banlieue de Paris (feuillet 12).

Ce tableau permet de constater que la part des recettes nettes attribuée aux films est sensiblement équivalente dans les trois régions, si l'on se base uniquement sur la situation d'ensemble. On aurait une idée très inexacte des conditions d'exploitation dans ces trois secteurs si on s'en tenait à cette seule constatation. Il convient de faire ressortir les pourcentages payés par les salles de différentes catégories :

	Paris	Banlieue	Gde Région Parisienne
1 ^{re} catég.	35,44	35,79	38,20
2 ^e catég.	32,53	35,12	32,74
3 ^e catég.	30,79	32,51	31,51
4 ^e catég.	27,88	31,83	32,49
5 ^e catég.	—	34,28	34,77

Nous avons constaté et expliqué ces différences en ce qui concernait Paris et sa Banlieue, au feuillet 12 du *Bulletin* du 15 mai. Les mêmes causes s'appliquent pour la Grande Région Parisienne. On constate dans cette région, comme dans les précédentes, que les pourcentages de location sont d'autant plus élevés que les salles réalisent des recettes plus importantes, situation qui s'explique par le fait que proportionnellement les grandes salles ont des frais d'exploitation moins élevés que les petites. Toutefois, les salles réalisant moins de 2.000 francs par semaine (5^e catégorie), contrairement à la règle générale, paient les films à un pourcentage nettement plus important que les salles des catégories supérieures. Cette situation désavantageuse de la petite exploitation provient de ce que ces salles réalisent des recettes insuffisantes pour couvrir les minima de garantie qui sont demandés par les distributeurs, principalement en fonction de l'usure des copies. Ces petites salles arrivent bien souvent à couvrir péniblement leurs frais et pour vivre elles sont obligées, trop fréquemment, de négliger le renouvellement et l'entretien de leur matériel, ce qui est regrettable à un moment où on désire voir la population des campagnes ne pas désertier celles-ci au profit des villes, mais, au contraire, voir un retour de la population dans les campagnes. Il y a là un problème de la petite exploitation à résoudre.

VARIATION DES RENDEMENTS D'EXPLOITATION DANS LA GRANDE RÉGION PARISIENNE POUR LES TROIS PREMIERS MOIS DES ANNÉES 1938-1939 et 1941

SITUATION GÉNÉRALE

PREMIERS MOIS DES ANNÉES :	REVENUS BRUTES	CINÉMA MOYEN des PLACES.	NOMBRE d'ÉCRANS	POPULATION DE 12 à 70 ANS RÉSERVÉE PAR DES CINÉMAS STANDARD	REVENUS PAR HABITANT PAR TRIMESTRE	FRÉQUENTATION DES CINÉMAS PAR HABITANT		% PAR RAPPORT À 1938	
						nombre de fois qu'un habitant va au cinéma par semaine	REVENUS BRUTES	PLACES	REVENUS
1938	35.975.510	5,00	7.255.000	2.443.591	14,78	2,9	100%	100%	
1939	45.513.224	6,00	7.819.000	"	17,75	2,9	120,40	100,55	
1941	53.122.717	7,50	8.545.000	2.545.847	14,14	1,9	97,24	65,17	

Ce tableau est exactement comparable à ceux qui figurent au feuillet 2 pour Paris et au feuillet 14 pour la Banlieue. Nous avons constaté au cours des études de ces deux régions que les recettes à Paris ont été inférieures de près de 25 % à ce qu'elles étaient en 1938 et que, par contre, en banlieue, les recettes actuelles avaient atteint et même dépassé les recettes correspondantes d'avant-guerre.

La situation de la Grande Région Parisienne est intermédiaire entre celle de Paris et de la Banlieue. Le chiffre des recettes brutes de 1941 est inférieur de 8 % à celui de 1938 et ce, malgré un relèvement des tarifs en 1939 et en 1941. Le nombre d'entrées ressort actuellement à 63,17 % du chiffre de 1938, et ce, pour une diminution de population de 5 % environ. La fréquentation des cinémas

qui était d'une fois par mois avant guerre, n'est plus, actuellement, que de deux fois par trimestre.

Si un effort sérieux reste à effectuer pour atteindre une situation comparable à celle d'avant-guerre, il faut toutefois faire observer que la situation s'améliore chaque semaine depuis la reprise de l'exploitation; c'est ce que fait apparaître le tableau ci-dessous.

SEMAINES			ANNÉE 1938		ANNÉE 1939		ANNÉE 1941	
DU	AU	N°	NOMBRE DE PROGRAMMES	REVENUS NETTES	NOMBRE DE PROGRAMMES	REVENUS NETTES	NOMBRE DE PROGRAMMES	REVENUS NETTES
I Janvier	7 Janvier	1	552	3.219.223	580	3.498.080	462	2.644.536
8 -	14 -	2	535	2.135.628	571	2.613.522	534	1.727.757
15 -	21 -	3	542	2.198.504	559	2.797.260	538	1.929.521
22 -	28 -	4	546	2.445.932	573	3.002.173	538	2.079.299
29 -	4 Février	5	545	2.657.279	570	2.645.050	546	2.132.227
5 Février	11 -	6	547	2.585.298	581	2.990.013	529	2.176.448
12 -	18 -	7	549	2.437.696	563	2.754.424	545	2.212.364
19 -	25 -	8	541	2.280.290	597	3.019.257	543	2.324.570
26 -	4 Mars	9	521	2.291.530	570	2.752.452	559	2.420.896
5 Mars	11 -	10	537	2.518.170	581	2.914.208	559	2.325.144
12 -	18 -	11	529	2.050.540	570	2.719.352	556	1.797.641
19 -	25 -	12	526	1.998.094	561	2.608.364	551	2.146.635
26 -	1 Avril	13	511	1.964.585	560	2.531.775	557	2.507.035
			6979	30.600.769	7436	36.843.950	4617	28.223.673

I Janvier-31 Mars.

L'amélioration des recettes apparaît nettement au tableau ci-dessus. Elle est exactement comparable à celle que nous avons constatée pour la Banlieue. Nous voyons qu'au cours de la première semaine du mois de janvier, les recettes de la Grande Région Parisienne étaient inférieures de près de 600.000 francs à celles de 1938. Au milieu du tri-

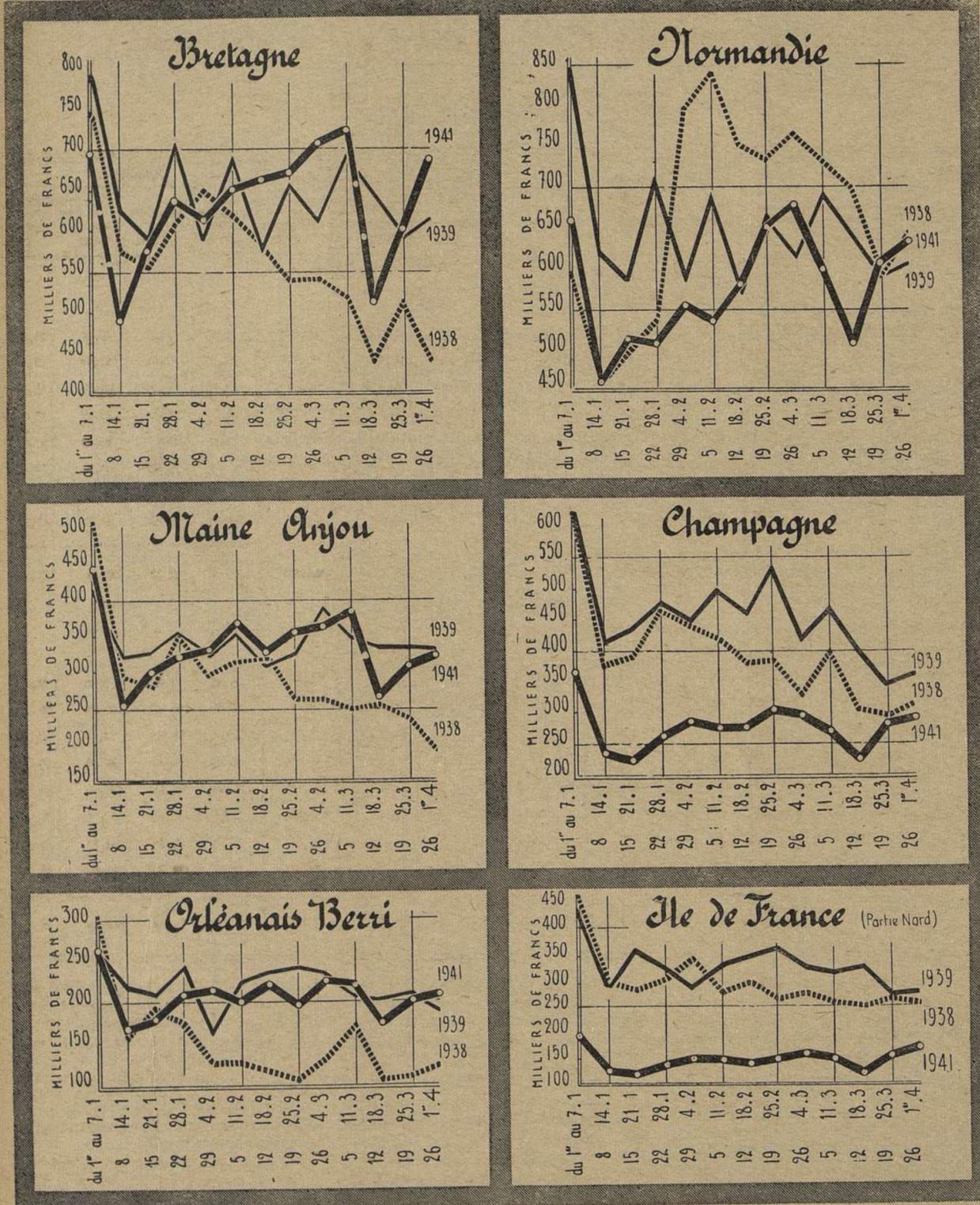
mestre, les recettes de 1938 sont atteintes et à la dernière semaine de mars, nous sommes en dépassement de près de 300.000 francs, mais restons inférieurs de 230.000 fr. au chiffre correspondant de 1939.

En raison des conditions économiques actuelles, pour nous trouver dans une situation

comparable à celle de 1939, nous devrions dépasser les recettes d'avant-guerre de 500.000 francs, c'est-à-dire réaliser 700.000 francs de plus que nous ne faisons.

On trouvera dans le prochain bulletin une étude détaillée sur les conditions actuelles d'exploitation en Grande Région Parisienne.

**COMPARAISON DES RENDEMENTS D'EXPLOITATION
DANS LA GRANDE RÉGION PARISIENNE (1^{ers} Trimestres 1938, 1939, 1941)**



**RECETTES DES SALLES DE PARIS ET DE SA BANLIEUE
AU COURS DES MOIS D'AVRIL ET DE MAI 1941
(RECETTES TOTALES PAR SEMAINES)**

SEMAINES		NOMBRE de PRO-GRAMMES	RECETTES HEBDOMADAIRES PAR SALLES		RENDEMENT des FILMS	MOYENNE PAR PROGRAMME des		POURCENTAGES				
DU	AU		BRUTES	NETTES		RECETTES BRUTES	RECETTES NETTES	TAXES & DROITS D'AUT-TEURS	RECETTES NETTES	RENDEMENT DES FILMS SUR LE BRUT	RENDEMENT SUR LE NET	
1) PARIS - VILLE												
2 Avril 1941	au 8 Avril 1941	14	297	8.414.553	7.013.801	2.425.379,05	28,332	23,615	16,65	83,35	28,82	34,58
9 - - - 15	- - - 15	13	290	9.547.705	7.329.572	2.585.479,15	32,233	25,274	21,59	78,41	27,66	35,27
16 - - - 22	- - - 16	16	289	7.553.909	5.774.275	1.555.766,05	26,138	19,980	23,56	76,44	25,89	33,87
23 - - - 29	- - - 17	294	294	8.262.623	6.230.921	2.104.474,90	28,104	21,194	24,59	75,41	25,47	33,77
30 - - - 6 Mai	- - - 18	279	279	8.647.031	7.128.739	2.356.423,15	30,993	25,551	17,56	82,44	27,25	33,05
7 Mai - - - 13	- - - 19	288	288	6.880.888	5.455.838	1.757.639,65	25,892	18,944	20,71	79,29	25,54	32,21
14 - - - 20	- - - 20	307	307	7.872.965	6.061.168	2.038.739,65	25,645	19,745	23,01	76,99	25,89	33,64
21 - - - 27	- - - 21	296	296	8.849.029	6.711.427	2.221.867,15	25,895	22,674	24,16	75,84	26,24	33,10
		2340		65.828.703	51.705.741	17.445.768,75	28,132	22,096	21,46	78,54	26,50	33,74
2) BANLIEUE de PARIS												
2 Avril 1941	au 8 Avril 1941	14	352	3.232.442	2.819.914	999.155,65	9,183	8,011	12,76	87,24	30,91	35,43
9 - - - 15	- - - 15	356	356	3.905.835	3.372.981	1.201.998,05	10,971	9,475	13,64	86,36	30,77	35,64
16 - - - 22	- - - 16	356	356	3.000.087	2.548.653	924.572,60	8,929	7,585	13,05	84,95	30,82	36,28
23 - - - 29	- - - 17	352	352	3.002.449	2.536.218	890.081,70	9,045	7,639	13,53	84,47	29,64	35,09
30 - - - 6 Mai	- - - 18	352	352	2.960.958	2.577.778	897.091,25	8,918	7,764	12,94	87,06	30,30	34,80
7 - - - 13	- - - 19	318	318	2.420.719	2.098.118	734.325,60	7,612	6,598	13,53	86,67	30,33	35, -
14 - - - 20	- - - 20	326	326	2.568.368	2.205.094	751.251,95	7,878	6,764	14,15	85,85	28,47	33,16
21 - - - 27	- - - 21	375	375	3.342.474	2.832.899	911.904,80	8,913	7,555	13,25	84,75	27,28	32,19
		2727		24.433.332	20.991.635	7.290.381,60	8,960	7,698	14,09	85,91	29,84	34,73

Nous donnons ci-dessus les résultats obtenus à Paris et dans sa banlieue au cours des mois d'avril et de mai 1941, afin de permettre au lecteur de suivre la marche des recettes. Par la suite, ces mises à jour auront lieu au minimum chaque mois. Nous nous bornons à ce moment à donner, comme aujourd'hui, les chiffres principaux, nous réservant de les commenter en détail dans les études trimestrielles.

On constatera que les seules recettes de Paris se sont améliorées sensiblement au cours des mois d'avril et de mai puisque la moyenne

par semaine ressort à 8 millions de francs contre 7 millions environ au cours du premier trimestre. Cette même amélioration se retrouve dans la moyenne des recettes par programme qui est passée de 24.070 francs pour le même premier trimestre, à 28.132 fr. pour les mois d'avril et mai.

Le pourcentage du rendement des films sur les recettes nettes a fléchi légèrement à 33,74 % contre 34,17 %.

En Banlieue, nous constatons une amélioration analogue des résultats. La moyenne par semaine ressort à plus de 3 millions

de francs contre 2 millions et demi pour le premier trimestre. La moyenne par programme est de 8.960 fr. contre 7.225 fr.

Nous nous trouvons pour cette région avoir dépassé, non seulement le chiffre de 16 millions et demi de 1938, mais également le chiffre de 1939 qui était de 19.500.000 fr. Le pourcentage du rendement des films sur les recettes nettes est en légère augmentation : 34,73 % contre 34,33 %.

Le lecteur pourra comparer utilement les résultats en se reportant au feuillet 6 pour Paris, au feuillet 13 pour la Banlieue.

CONSEQUENCES DE LA SUPPRESSION DU DOUBLE PROGRAMME SUR LA RÉPARTITION DE LA RECETTE DES FILMS (BANLIEUE DE PARIS)

I. Considérations générales

Nous avons commencé dans le Bulletin du 1^{er} juin 1941, au feuillet 24, une étude relative aux conséquences générales de la suppression du double programme.

Deux problèmes étaient à résoudre :
1^o Combien de films sont nécessaires pour alimenter le marché à la suite de la suppression du double programme ;
2^o Quelles seront les conséquences de l'application du simple programme sur les recettes des films.

Le premier point a été étudié dans le numéro du 1^{er} juin. Nous sommes arrivés à la conclusion que dans les circonstances actuelles, le marché des films en banlieue pouvait être normalement alimenté, la saison prochaine, par la sortie de 80 films parlant français nouveaux et de 50 films doublés nouveaux.

Nous allons répondre maintenant au deuxième point :
Quelles sont les conséquences de l'application du simple programme sur les recettes des films ?

Pour résoudre ce problème, nous allons employer une méthode identique à celle utilisée pour la détermination du nombre de films nécessaires.

Connaissant, d'une part, la composition des programmes au cours des années 1938 et 1939, nous allons déterminer quelle a été la répartition des recettes entre les différentes catégories de films en raison de l'application du double programme et quelle aurait été cette même répartition si le simple programme avait été appliqué au cours de ces années 1938 et 1939. Nous nous efforcerons d'en tirer une conclusion pour 1942.

II. Part des recettes revenant à chaque catégorie de films en 1938 et 1939 sous le régime du double programme :

Il convient de distinguer :

a) Programmes comportant deux grands films de même nature :

La plupart du temps, les programmes composés de deux grands films ne comportaient pas de projection de courts sujets. On peut admettre, dans ces conditions, que 100 % de la recette s'appliquait aux deux grands films ; comme les films sont de même nature, il ne convient pas de faire de répartition à l'intérieur des programmes.

b) Programmes comportant un grand film et des courts sujets :

C'est le cas des programmes composés de :

- Un grand film français nouveau ;
- Un grand film français ancien ;
- Un grand film doublé nouveau ;
- Un grand film doublé ancien ;

accompagné de :

Un ou plusieurs courts sujets.

Ces grands films avaient des métrages variant de 2.600 à 3.000 mètres. Ils étaient accompagnés de un ou plusieurs compléments de programmes d'un métrage total de 1.200 mètres environ, le métrage total approchant de 4.000 mètres. On admettait, avant la guerre, que les recettes devaient être réparties à raison de 85 % pour le grand film et de 15 % pour le ou les compléments de programme. C'est cette répartition que nous avons admise.

c) Programmes comportant un grand film nouveau et un grand film ancien :

Nous avons expliqué dans le Bulletin du 1^{er} juin que le film nouveau constitue, à de très rares exceptions près, la deuxième partie du programme et que le grand film ancien constitue, lui en réalité, le complément de programme. On admettait qu'en raison même de son métrage, le film ancien servant de complément avait droit à un pourcentage supérieur à la part réservée à ces compléments, soit 20 % au lieu de 15 %. La part des recettes revenant au grand film nouveau accompagné d'un grand film ancien était donc estimée de l'ordre de 80 % de la recette totale.

d) Programmes comportant un grand film français nouveau et un film doublé nouveau :

C'était là une forme répandue de programmes d'avant-guerre. Elle représentait 25 % de l'ensemble de la programmation. Il n'est pas contesté que le film français constituait, en règle générale, le fond des programmes ; toutefois, l'importance du film doublé nouveau dans l'ensemble du programme était plus grande que celle d'un complément ou d'un film ancien. Nous basant sur les résultats obtenus avant-guerre, nous avons estimé que le pourcentage des recettes, dans ce cas, pouvait être basé sur 62,5 % pour le film français et 37,5 % pour le film étranger nouveau.

e) Programmes composés d'un grand film français ancien et d'un grand film doublé ancien :

Nous avons indiqué au paragraphe « a », feuillet 24, verso, que l'on pouvait équitablement estimer que dans ce cas, la recette devait être appliquée par moitié à chacun de ces films.

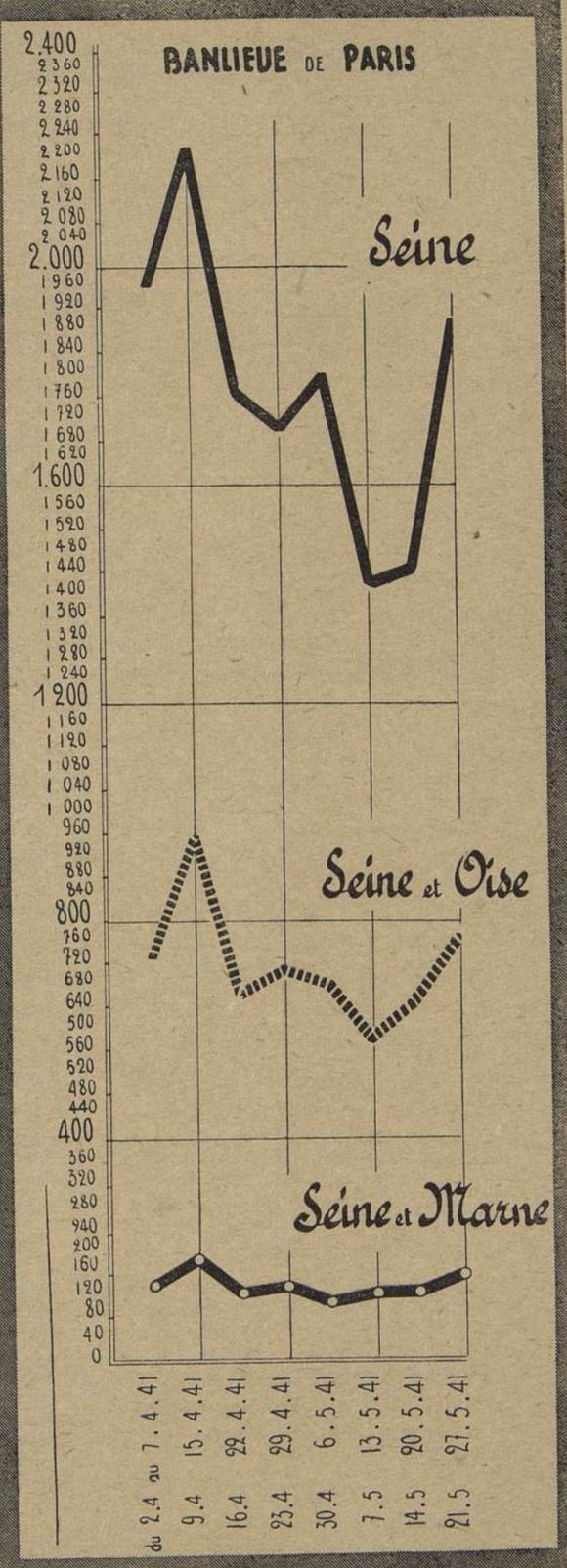
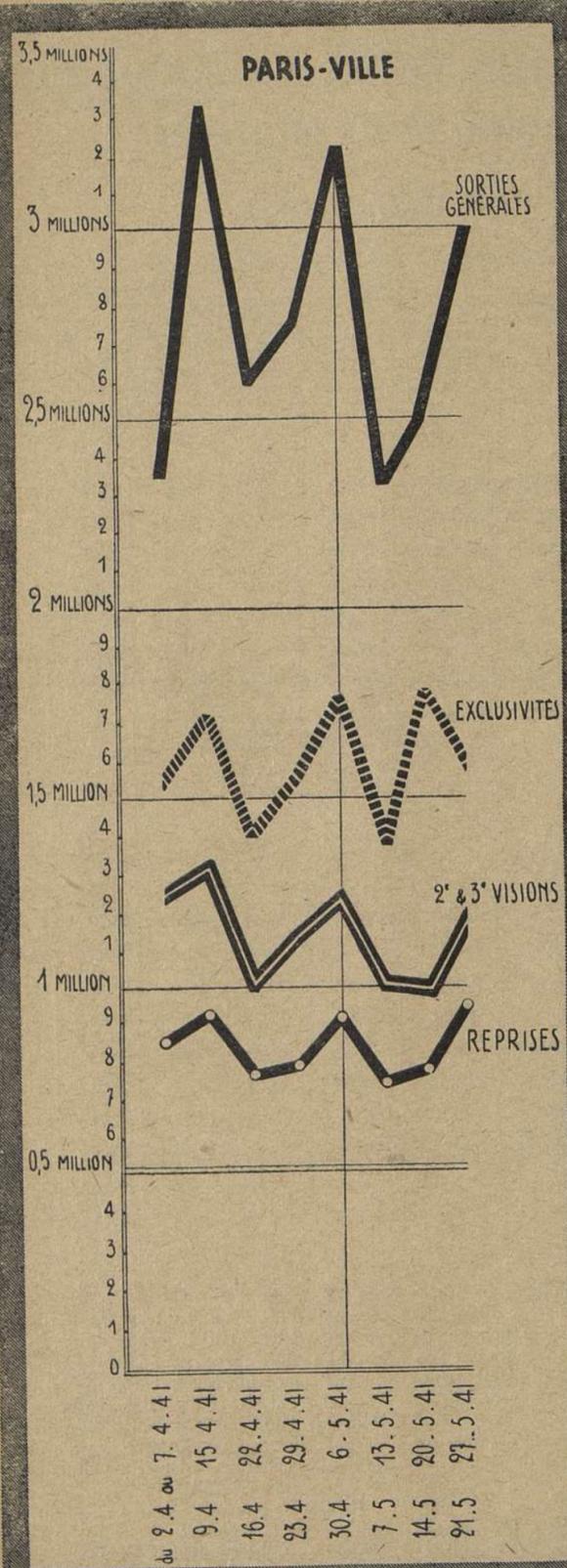
f) Répartition générale :

Nous basant sur ces données, nous avons procédé à la répartition des recettes 1938 et 1939 entre les cinq grandes catégories de films.

Le tableau ci-dessous fait apparaître le détail de ces calculs :

PART DES RECETTES REVENANT A CHAQUE CATEGORIE DE FILMS SOUS LE RÉGIME DU DOUBLE PROGRAMME

CATEGORIE DE FILMS	1938			1939		
	NUMBRE de FILMS	RECETTES TOTALES	PART REVENANT AU FILM en % en recettes	NUMBRE de FILMS	RECETTES TOTALES	PART REVENANT AU FILM en % en recettes
1) FILMS PARLANTS FRANÇAIS NOUVEAUX						
2 grands films français nouveaux	498	2.283.031	100%	748	3.783.497	100%
I - - - - -	335	2.822.782	80%	317	3.133.816	80%
II - - - - -	225	1.373.828	80%	364	2.205.120	80%
III - - - - -	492	2.516.238	80%	925	6.317.279	80%
IV - - - - -	1474	11.373.810	62,5%	1237	11.122.263	62,5%
	2094	20.481.629		3621	26.861.975	
2) FILMS PARLANTS FRANÇAIS ANCIENS						
2 grands films français anciens	416	440.922	100%	360	477.439	100%
I - - - - -	289	500.538	80%	178	322.026	80%
II - - - - -	260	1.134.126	90%	668	1.524.822	90%
III - - - - -	276	1.126.834	80%	239	381.919	80%
IV - - - - -	255	1.373.828	80%	364	2.205.120	80%
	1756	4.598.298		1779	5.708.232	
3) FILMS ÉTRANGERS DOUBLÉS NOUVEAUX						
2 grands films étrangers doublés	722	2.022.767	100%	310	1.028.819	100%
I - - - - -	66	337.758	80%	28	229.074	80%
II - - - - -	224	956.801	80%	270	1.303.120	80%
III - - - - -	276	1.126.834	80%	209	381.919	80%
IV - - - - -	1474	11.373.810	37,5%	1237	11.122.263	37,5%
	2752	13.807.270		2094	14.735.295	
4) FILMS ÉTRANGERS DOUBLÉS ANCIENS						
2 grands films étrangers doublés anciens	504	576.470	100%	632	893.900	100%
I - - - - -	66	198.230	80%	51	166.689	80%
II - - - - -	560	1.134.126	90%	668	1.524.822	90%
III - - - - -	276	1.126.834	80%	270	1.303.120	80%
IV - - - - -	492	2.516.238	80%	925	6.317.279	80%
	1866	5.432.025		2346	10.535.886	
5) COMPLÉMENTS DE PROGRAMMES						
I complément passé avec un grand film français nouveau		2.802.782	15%		420.117	15%
II - - - - -		500.238	15%		75.081	15%
III - - - - -		337.758	15%		229.074	15%
IV - - - - -		198.230	15%		166.689	15%
		3.839.008			775.912	
TOTAUX	9428	27.786.285		10040	34.000.789	



III. Quelle aurait été la répartition des recettes de 1938 et 1939 sous le régime du simple programme :

Nous avons expliqué au feuillet 24, recto et verso, combien de films de chaque catégorie auraient été joués si le simple programme avait été appliqué en 1938 et en 1939. Sous ce régime, nous pouvons dire que d'une manière uniforme, 85 % de la recette aurait été attribuée aux films de long métrage et 15 % aux films de complément. et en appliquant ce pourcentage de 85 %, le tableau ci-dessous fait apparaître la part des recettes qui serait revenue à chaque catégorie de films sous le régime du simple programme :

PART DES RECETTES REVENANT A CHAQUE CATÉGORIE DE FILMS SI L'ON AVAIT APPLIQUÉ LE SIMPLE PROGRAMME

CATÉGORIE DE FILM	1938			1939		
	NOMBRE de PROGRAMMES	RECETTES TOTALES	PART REVENANT AU FILM	NOMBRE de PROGRAMMES	RECETTES TOTALES	PART REVENANT AU FILM
			en %			en recettes
1) FILMS PARLANTS FRANÇAIS NOUVEAUX						
2 grands films français nouveaux	249	2.383.031		374	3.783.497	
I - - - - -	335	2.802.782		347	3.183.816	
I - - - - - & I grand film français ancien	255	1.375.828		364	2.205.120	
I - - - - - & I doublé ancien	492	2.546.238		925	6.317.279	
I - - - - - & I - nouveau	1327	10.236.429		1113	10.073.037	
	2658	19.244.308	85%	3123	25.762.749	85%
2) FILMS PARLANTS FRANÇAIS ANCIENS						
2 grands films français anciens	208	440.912		180	477.439	
I - - - - -	249	500.338		178	382.926	
I - - - - - & I doublé ancien	280	577.093		334	827.414	
	737	1.518.243	85%	692	1.687.719	85%
3) FILMS ÉTRANGERS DOUBLÉS NOUVEAUX						
2 grands films étrangers doublés	336	2.012.767		170	1.028.849	
I - - - - -	66	337.758		38	229.074	
I - - - - - & I grand film doublé ancien	224	956.801		270	1.303.190	
I - - - - - & I - français ancien	276	1.126.834		209	961.919	
I - - - - - & I - nouveau	147	1.137.381		124	1.119.226	
	1069	5.571.541	85%	611	4.662.258	85%
4) FILMS ÉTRANGERS DOUBLÉS ANCIENS						
2 grands films étrangers doublés anciens	252	576.470		316	895.900	
I - - - - -	86	198.330		51	166.689	
I - - - - - & I grand film français ancien	280	577.093		334	827.414	
	618	1.351.893	85%	701	1.888.003	85%
5) COMPLÉMENTS DE PROGRAMME			15%			15%
			4.167.942			5.100.118
TOTAUX	5082	27.786.285	100%	5327	34.000.789	100%

IV. Répartition des recettes suivant la composition des programmes :

Nous avons vu qu'avant la guerre, les programmes se composaient de deux grands films. En 1941, le métrage maximum des programmes a été ramené à 3.800 mètres comprenant : un grand film et un ou plusieurs courts sujets d'une longueur de 1.300 mètres environ. En 1942, en raison des circonstances actuelles,

le métrage des programmes doit être ramené à 3.200 mètres, la première partie ne comprenant plus, uniquement, que des films documentaires d'une longueur de 300 à 600 mètres. Cette mesure réduit au tiers environ de ce qu'elle était précédemment, l'importance du complément de programme par rapport au grand film. Toutefois, il est prévu que le pourcentage sur les recettes alloué à la part restante sera majoré en vue de faciliter la production de bons films documentaires. Dans l'ensemble, la part revenant aux compléments de programme sera de

50 à 60 % de ce qu'elle était précédemment. Le tableau ci-dessous fait apparaître la part des recettes qui aurait été attribuée aux films parlants français nouveaux de long métrage au cours des années 1938, 1939 et 1941 sous les trois régimes différents. — Double programme, régime 1938 et 1939. — Simple programme de 3.800 mètres, régime 1941. — Simple programme de 3.200 mètres, régime 1942. — Simple programme de 3.800 mètres, régime 1941. — Simple programme de 3.200 mètres, régime 1942. — Simple programme de 3.800 mètres, régime 1941. — Simple programme de 3.200 mètres, régime 1942.

	1938				1939			
	NOMBRE de PROGRAMMES	PART des RECETTES revenant au FILM FRANÇAIS	MOYENNE par PROGRAMME	% PAR RAPPORT AU DOUBLE PROGRAMME	NOMBRE de PROGRAMMES	PART des RECETTES revenant au FILM FRANÇAIS	MOYENNE par PROGRAMME	% PAR RAPPORT AU DOUBLE PROGRAMME
1) FILMS FRANÇAIS NOUVEAUX								
Régime double programme	3054	13.011.679	4.916	100 %	3621	20.462.824	5.651	100 %
- simple - de 3800m.	2658	16.442.662	6.186	123,83 %	3123	21.898.337	7.012	124,08 %
- simple - de 3200m.	2658	17.895.485	6.732	136,94 %	3123	23.850.543	7.622	134,88 %
2) FILMS FRANÇAIS NOUVEAUX ET ANCIENS								
Régime double programme	3054	16.955.674	5.552	100 %	3621	22.730.572	6.277	100 %
- simple - de 3800m.	2658	17.733.424	6.672	120,17 %	3123	23.332.949	7.471	119,02 %
- simple - de 3200m.	2658	19.298.207	7.260	130,16 %	3123	25.391.739	8.130	129,32 %

CONCLUSION

Le tableau ci-dessus fait apparaître que, si au cours des années 1938 et 1939 le régime du simple programme de 3.800 mètres avait été appliqué, les films parlants français auraient vu leur situation améliorée, au cours de leur première année d'exploitation, de 25 % dans le cas du simple programme de 3.800 mètres et de 35 % dans le cas du simple programme de 3.200 mètres. Ceci dit, il convient de rappeler ce qui a été exposé au feuillet 24, à savoir que la suppression du double programme diminue dans une forte

proportion les possibilités de sortie des films lorsque ceux-ci ont plus de deux ans d'âge. Ce fait provient de ce que, sous ce régime, les films anciens servaient assez couramment de compléments de programme. Pour faire ressortir la situation d'ensemble du film français, il convient donc de joindre les résultats obtenus sur les films français, aussi bien au cours de leur première année d'exploitation (films nouveaux), qu'au cours des années suivantes (films anciens). Dans ces conditions, il apparaît alors que l'amélioration de rendement du

film français est de 20 % sous l'application du régime du simple programme de 3.800 mètres et de 30 % sous l'application du régime du simple programme de 3.200 mètres. Si au cours de l'année 1942 les recettes réalisées par les salles sont égales à ce qu'elles ont été en 1939 et si les films français passent sur les écrans dans la même proportion qu'avant-guerre, on peut estimer que les films français verront par la seule modification de la composition de programme leur rendement amélioré de 30 % environ.

**A VIEUX BLASON
BONNE MAISON.**



après

**6^{ème} ÉTAGE
PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA
ANNONCE..**

... LA SORTIE EN GRANDE EXCLUSIVITÉ
LE 11 JUILLET, AU MARIVAUX
DU PREMIER FILM MIS EN SCÈNE
PAR PIERRE FRESNAY
(PRODUCTION C. I. C. C.)

YVONNE PRINTEMPS

RAIMU

PIERRE FRESNAY

RAYMOND ROULEAU

dans

UN FILM TIRÉ DE LA PIÈCE D'HENRI LAVEDAN, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LE DUEL

SCÉNARIO ET DIALOGUES : H. G. CLOUZOT, J. VILLARD

AVEC

A. CARRETIER • NINA SINCLAIR • NUMES FILS
FRANÇOIS PERIER • BALPETRE

ET

LES PETITS CHANTEURS À LA CROIX DE BOIS
MUSIQUE DE MAURICE YVAIN - PRISES DE VUES DE CHRISTIAN MATRAS

MISE EN SCÈNE DE PIERRE FRESNAY

DISTRIBUÉ PAR

PATHE-CONSORTIUM-CINEMA

LE NUMÉRO :
8 Fr.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
BI-MENSUEL

N° 19

5 JUILLET 1941

LA REPRISE DE LA PRODUCTION FRANÇAISE S'ACCENTUE

5 Films terminés, 6 en réalisation, 23 en préparation

La reprise de la production cinématographique française, que nous avons annoncée dans le numéro du Film du 7 juin dernier, se poursuit à un rythme constant. Chaque semaine, de nouveaux films sont commencés dans les studios parisiens; chaque semaine, de nouveaux projets sont annoncés, qui ont reçu l'approbation de la Censure française et celle des Autorités d'Occupation.

Lundi dernier 30 juin, les premiers tours de manivelle de deux nouveaux films français ont été donnés dans des studios parisiens : ceux de « Caprices » et « L'Age d'Or ».

« Caprices » (Production Continental Films) est une comédie dont le scénario et les dialogues sont dus à André Cayatte et Léo Joannon; la réalisation est également de Léo Joannon. L'interprétation de ce film réunit les noms de Danielle Darrieux, Albert Préjean, Mlle Catriens, Devère, Jean Brochard, Florencie, Lemontier, Jean Gobet, Coquelin. Ce film est tourné aux studios de Billancourt.

Le premier tour de manivelle de la production Minerva, « L'Age d'Or », marque également la réouverture des studios des Buttes-Chaumont, exploités par Radio-Cinéma.

« L'Age d'Or » est un film de Charles Méré, réalisé par Jean de Limur et interprété par Elvire Popesco, Alerme, Jean Tissier, Andrée Guize, Gilbert Gil.

A l'occasion du début de cette production, qui est une comédie légère et humoristique, les Films Minerva et la Société Radio-Cinéma avaient convié la Presse en une réception amicale à laquelle assistaient de nombreuses personnalités de l'Industrie cinématographique.

A la date du 1^{er} juillet 1941, la situation de la production cinématographique en zone occupée se présente donc de la façon suivante :

1° 5 films dont les prises de vues sont terminées :

- « Le Dernier des Six » (Prod. Continental Films);
- « L'Assassinat du Père Noël » (Prod. Continental Films);
- « Premier Rendez-vous » (Prod. Continental Films);

- « Le Club des Soupirants » (Prod. Continental Films);
- « Péchés de Jeunesse » (Prod. Continental Films);

2° 6 films en cours de réalisation :

- « Romance de Paris » (Prod. Pathé);
- « Fromont Jeune et Risler Aîné » (Prod. U.F.P.C.);
- « Madame Sans-Gêne » (Prod. Roger Richebé);
- « Premier Bal » (Prod. Discina);
- « Caprices » (Pr. Continental Films);
- « L'Age d'Or » (Prod. Films Minerva).

3° 23 films en préparation autorisés :

- « Nous les Gosses » (Prod. Pathé);
- « Le Ciel est à Vous » (Prod. Pathé);
- « Un Lycéen a disparu » (Prod. Pathé);
- « Le Chemin du Cœur » (Prod. Sirius);
- « Cartacalha » (Prod. Sirius);
- « La Victoire du Printemps » (Prod. Sirius);
- « L'Ange de Minuit » (Prod. Sirius);
- « La Dame de l'Ouest » (Prod. Discina);
- « Histoire de Rire » (Prod. Discina);
- « Fièvres » (Prod. Minerva);
- « Chèque au Porteur » (Prod. S.U.F.);
- « La Nuit fantastique » (Pr. U.F.C.);
- « Le Journal tombe à 5 Heures » (Pr. U.F.P.C.);
- « Patrouille blanche » (Pr. U.F.P.C.);
- « Les Evadés de l'An 4.000 » (Prod. Continental Films);
- « Ne bougez plus » (Prod. Continental Films);
- « Annette et la Dame blonde » (Prod. Continental Films);
- « Une Paire d'Amis » (Prod. Continental Films);
- « Caf'Conc' » (Production Continental Films);
- « Mam'zelle Bonaparte » (Prod. Continental Films);
- « La Symphonie fantastique » (Prod. Continental Films);
- « Les Inconnus dans la Maison » (Pr. Continental Films);
- « Divorce sans Mariage » (Prod. Continental Films).

CONFIEZ-NOUS
VOS MACHINES A ÉCRIRE USAGÉES
nous les reconstruirons
A BON COMPTE - RAPIDEMENT

COPY-BOURSE
130, Rue Montmartre, PARIS - Tél. : GUT. 15-11

La Société d'Exploitation des Etablissements Pathé réalise « Romance de Paris » et prépare trois autres films « Nous les Gosses », « Le Ciel est à vous » et « Un Lycéen a disparu »

Dans les studios de la rue Francœur, Jean Boyer poursuit la réalisation de *Romance à Paris*. Il a tourné de grandes scènes dans un music-hall de quartier reconstitué au studio. Profitant du beau temps, nous avons vu Jean Boyer travailler en extérieurs devant le studio, l'intrépide Charles Trenet suspendu dans le vide sur un échafaudage accroché le long de la façade d'une maison voisine.



Un aspect sympathique de Charles Trenet dans *Romance de Paris*.
(Photo Pathé)

Techniciens et opérateurs se sont ensuite transportés rue de Lappe pour y tourner d'autres scènes d'extérieurs.

Louis Daquin travaille à la préparation de *Nous les Gosses*, dont le titre n'est que provisoire, et choisit ses interprètes parmi de jeunes enfants n'ayant jamais tourné. Il commencera la réalisation de son film au début de juillet aux studios de Joinville dont ce sera la réouverture. Le sujet de cette production, dont les auteurs sont Charles Modot et Hilero, a été dialogué par Marcel Aymé.

Deux autres projets sont à l'étude, d'abord *Le Ciel est à vous* d'Albert Valentin, adapté et dialogué par Charles Spaak, que mettra en scène Grémillon et *Un Lycéen a disparu*, sujet de Charles-Robert Dumas.



A l'occasion du dernier tour de manivelle du film *Le Club des Soupirlants*, l'A.C.E. a offert un grand dîner au Négresco à Nice. On remarquera sur la photo M. François Carron, directeur de la production, M. Gleize, réalisateur du film et Mme Gleize, les artistes Fernandel, Saturnin Fabre, Colette Darfeuil, André, Annie France, Pécelet, Louise Carletti, Marcel Vallée, Max Dearly, Albert Préjean, Raimu, Suzy Prim, M. Mauser (beau-frère de Fernandel), les membres de la Presse de Marseille et de Nice et M. Guattary, directeur de l'agence A.C.E. à Marseille.

Les Firmes américaines cessent leur activité en Espagne

En conséquence de la dernière ordonnance concernant l'importation des films en Espagne, les succursales des compagnies cinématographiques américaines vont être contraintes de cesser leur activité dans ce pays.

Déjà, la filiale espagnole de Paramount a fermé ses bureaux. La fermeture des autres firmes américaines et le licenciement du personnel auront lieu très prochainement.

Première de "Diamant Noir" au «Paramount»

Mercredi 25 juin, a eu lieu au «Paramount», la première d'un film français inédit, *Diamant noir*, adapté du roman de Jean Aicard, de l'Académie Française.

Produit et distribué par les Films Minerva, *Diamant noir*, qui fut commencé pendant la guerre, et a été terminé voici quelques mois, est interprété par Gaby Morlay, Charles Vanel, Louise Carletti, Maurice Escande et la révélation de l'année, la petite Hélène Carletti qui portera à l'écran le nom de Carlettina.

Reprise de "La Vierge Folle" au cinéma des Champs-Élysées

Après avoir donné pendant quatre semaines le second programme *Arts-Sciences-Voyages*, le «Cinéma des Champs-Élysées» donne, depuis mardi dernier 1^{er} juillet, une reprise du film français, *La Vierge folle*, distribué par Védis Film.

"MAMOURET" A L'ECRAN

Contrairement à ce qui a été annoncé par erreur dans un quotidien du matin, le film qui doit être tiré de la pièce de Jean Sarmant, *Mamouret*, et qui sera intitulé à l'écran *Le Briseur de Chaines*, n'a pas été interdit par la Censure cinématographique.

La Société d'Exploitation des Etablissements Pathé, qui doit produire ce film, nous informe que le visa de «pré-censure» lui a été accordé par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique et par la Censure à Vichy. Le visa définitif sera donné après lecture du découpage, ce qui est normal.

Ce film sera réalisé par M. Daniel Norman.

Un Discours du Maréchal Pétain dans les Actualités A.C.E.

Vendredi matin 27 juin, M. Beller, directeur des «Actualités Mondiales» (nouveau nom des Actualités A.C.E.) a présenté à la Presse le journal filmé sortant le jour même, lequel débute par le dernier discours du Maréchal Pétain.

Ce film, qui est actuellement projeté dans toutes les salles de la zone occupée, nous montre le Maréchal en train de prononcer son discours du 17 juin 1941.

Désormais, des films de cette nature seront, dans un large esprit de collaboration, échangés entre les deux zones.

MORT D'EDMOND EPARDAUD

Nous apprenons avec peine la mort de notre ami et collaborateur Edmond Eparaud, survenue à Nice voici deux semaines à la suite d'un accident.

Le 5 juin dernier, Edmond Eparaud circulait en bicyclette avenue de Californie à Nice, quand il fut heurté et renversé par un automobile.

Transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Roch, Eparaud, qui avait une fracture du crâne, dut subir l'opération du trépan. Il devait succomber deux semaines après.

Esprit très cultivé, auteur de divers ouvrages philosophiques et littéraires, Edmond Eparaud était bien connu dans la corporation du cinéma où il avait exercé le métier de journaliste depuis de longues années. En 1910, il avait créé la rubrique du cinéma de *La Presse*. Il avait dirigé en particulier les revues *Cinéa*, *Ciné pour Tous* et *Cinéma*. Il avait également collaboré à la réalisation de plusieurs films dont *Graziella* et était l'auteur de la version muette de *Pasteur*.

Fixé à Nice depuis plusieurs années, il était rédacteur de *L'Eclair* de Nice, correspondant de *L'Illustration* et du *Film*, secrétaire général du «Paris-Palace» et assumait en plus les fonctions de Chargé des Relations avec la Presse pour la Côte d'Azur du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

Nous adressons à Mme Eparaud nos très vives et affectueuses condoléances.

UN CONCERT DES ŒUVRES DE MAURICE JAUBERT AURA LIEU LE 10 JUILLET

Le 19 juin 1940, le jeune compositeur Maurice Jaubert tombait au champ d'honneur à son poste d'officier. Le Cinéma français doit beaucoup à l'auteur des partitions de *Quatorze Juillet*, *Un Carnet de Bel*, *Qui des Brumes*, Maurice Jaubert, qui a donné également de grandes compositions musicales fort remarquables.

Sous l'égide de l'Association de Musique Contemporaine et la Présidence de M. Jérôme Carcopino, Directeur de l'Education Nationale, un hommage sera rendu à Maurice Jaubert, jeudi prochain 10 juillet, à 20 h. 30, salle Chopin, 8, rue Daru, à Paris. Après une allocution d'Arthur Honegger, aura lieu l'exécution des meilleures pages de l'œuvre jeune et par trop peu connue de ce compositeur dont la mort héroïque a été une lourde perte pour la musique et aussi pour le cinéma français.

AVIS AUX RETARDATAIRES

LE TOUT-CINÉMA reçoit.

- 1^o Les ordres de publicité jusqu'au 15 juillet.
- 2^o Les souscriptions au prix de 60 fr. jusqu'à la date de parution. De préférence par chèque postal c. c. Paris 340-28.

HATEZ-VOUS D'ÉCRIRE :

LE TOUT-CINÉMA

19, Rue des Petits-Champs, Paris
Téléphone: RICHELIEU 85-85

La Société CINÉ-SIÈGES informe MM. les Directeurs de Salles, qu'elle est à leur disposition pour tous travaux de transformations, d'entretien ou de remise en état de leurs fauteuils.

CINÉ-SIÈGES

45, Rue du Vivier, AUBERVILLIERS

Tél. : FLAndre 01-08

TABLEAU DE TRAVAIL DES STUDIOS

Les Films que l'on tourne Nouveaux Films commencés

PHOTOSONOR

FROMONT JEUNE ET RISLER AINE

Réal. : Léon Mathot.
Genre : Comédie dramatique.
Int. : Mireille Balin, Francine Bessy, Marcelle Géniat, Junie Astor, Marguerite Pierry, Vitray, Gallet, Bernard Lancret, Génin, Jean Servais, Escoffier, Arthur Devère, Larquey, Servil, Carrette, Tichadel et Gilberte Joney.

Travail : 4^e semaine.
Commencé le 10 juin.

Décor en cours : Un cabaret concert; appartement Risler; loge d'Achille; le logement des frères Risler; logement Delobelle.

Prod. : U.F.P.C.
Le travail se poursuit normalement; on vient de tourner des scènes comprenant une nombreuse figuration.

SAINT-MAURICE

PREMIER BAL

Réal. : Christian-Jaque.
Genre : Comédie dramatique.
Interprètes : Marie Déa, Gaby Sylvia, Gabrielle Fontan, Raymond Rouleau, Fernand Ledoux, François Périer et Brochard.

Travail : 4^e semaine.
Décor en cours : Un atelier; la chambre de Jean à Paris; une salle de bal.

Prod. : Discina.
Le chien Rin-tin-tin vient de prendre part à un certain nombre de scènes.

MADAME SANS-GENE

Réal. : Roger Richebé.
Genre : Comédie historique.
Interprètes : Arletty, Aimé Clariond, Maurice Escande, Henri Nassiet, Albert Dieudonné.

Travail : 5^e semaine.
Commencé : le 4 juin.
Décor en cours : Une rue à la fin du 18^e siècle, décor monté en extérieur sur le terrain du studio; grand salon et hall de la Maréchale Lefèvre.

Prod. : Sté des Films Roger Richebé.
D'importants extérieurs représentant un départ pour la chasse vont être tournés au château de Grosbois.

BUTTES-CHAUMONT

L'AGE D'OR

Prod. : Minerva.
Réal. : Jean de Limur.
Commencé le : 30 juin.
(Voir fiche technique).

FRANCCŒUR

ROMANCE DE PARIS

Réal. : Jean Boyer.
Genre : Comédie musicale.
Int. : MM. Charles Trénet, Jean Tissier, Robert Le Vigan, Alerme, Pasquali, Florencie, Charles Teynac, Mmes Jacqueline Porel, Sylvie, Yvette Lebon.

Travail : 5^e semaine.
Commencé le 3 juin.
Décor en cours : Les Folies-Concert; appartement Lormel; bureau du directeur; cours de musique; appartement élégant.

Prod. : Pathé-Cinéma.
Des extérieurs ont été tournés rue de Lappe et aux environs du studio.

BILLANCOURT

CAPRICES

Prod. : Continental Films.
Réal. : Léo Joannon.
Commencé le : 30 juin 1941.
(Voir fiche technique).



Discina tourne *Premier Bal* aux Studios de Saint-Maurice. De droite à gauche : M. André Paulvé, producteur du film, les deux interprètes féminines du film, Gaby Sylvia, Marie Déa, et le metteur en scène Christian-Jaque. (Photo Discina)

Caprices

Production : CONTINENTAL FILMS
Distribution : A. C. E.

Genre : Comédie.
Réalisateur : Léo Joannon.
Auteurs, Adaptation et Dialogues : Léo Joannon et André Cayatte.
Chef-opérateur : Krüger.
Décor : Andréjew.
Musique : Georges van Parys.
Ing. du son : Guirlinger.
Photographe : Aldo.
Studios : Billancourt.
Enregistrement : W. E.

Interprètes : Danielle Darrieux, Mlle Catriens, MM. Albert Préjean, Jean Parédès, Pasquali, Devère, Jean Brochard, Florencie, Lecomte, Jean Gobet, Pérez, Gabriello, Coquelin, Mlle Germaine Reuver, Paroli et Régis.
Epoque : Moderne.
Commencé le : 30 juin en intérieurs.

L'Age d'Or

Production et Distribution : LES FILMS MINERVA

Genre : Comédie d'aventures.
Réalisateur : Jean de Limur.
Aut.-Adaptat.-Dialog. : Charles Méré.
Dir. de Prod. : Jean Mugeli.
Assistant-Mett. en scène : M. de Casembroot.
Chef-opérateur : N. Hayer.
Opérateur : Roger Goudart.
Décorateurs : Pierre Marquet et Magniez.

Régie générale : F. Genty.
Régie : Mirsky.
Musique : Henri Goublier.
Ing. du son : Longes.
Photographe : Laroche.
Studios : Buttes-Chaumont.
Enregistr. : Radio-Cinéma.
Script-girl : Irène de St-Hippolite.

Maquilleur : Gleboff.
Interprètes : Elvire Popesco, Alerme, Andrée Guize, Jean Tissier, Clément Duhour, Marnay, Louis Blanche, Denise Bréal, Gilbert Gil, etc...
Epoque : Moderne.
Cadres : Milieu parisien et élégant.

Sujet : Un film d'aventures, comique et philosophique sur ce thème : l'argent ne fait pas le bonheur.
Commencé le : 30 juin 1941, aux Studios des Buttes-Chaumont.

FILMS TERMINÉS AU MONTAGE

LE DERNIER DES SIX

Réal. : Georges Lacombe.
Prod. : Continental Films.
Distr. : A.C.E.

L'ASSASSINAT DU PERE NOEL

Réal. : Christian-Jaque.
Prod. : Continental Films.
Distr. : Tobis-Films.

PREMIER RENDEZ-VOUS

Réal. : Henri Decoin.
Prod. : Continental Films.
Distr. : A.C.E.

LE CLUB DES SOUPIRANTS

Réal. : Maurice Gleize.
Prod. : Continental Films.
Distr. : A. C. E.

PECHES DE JEUNESSE

Réal. : Maurice Tourneur.
Prod. : Continental Films.
Distr. : A. C. E.

LES NOUVEAUX FILMS

(G) : Films visibles par tous.
(A) : Pour adultes seulement.

Diamant noir

Drame (A)
avec
Gaby Morlay, Charles Vanel
Escande, Louise Carletti
et
Hélène Carletti (Carlettina)
MINERVA 98 min.

Origine : Française.
Réalisation : Jean Delannoy.
Auteur : Roman de J. Aicard.
Direction art. : Charles Méré.
Chef-opérateur : Bourgas.
Opérateurs : Portier et Raullet.
Décors : Magniez.
Musique : H. Goublier Fils.
Dir. de prod. : Jacques Davran.

Interprètes : Gaby Morlay (Mlle Marthe), Charles Vanel (François Mitry), Louise Carletti (Nora Mitry à 16 ans), Hélène Carletti (Carlettina) (Nora à 9 ans), Maurice Escande (Guy de Fresnoy), Hélène Constant (Thérèse Mitry), Michel Reuteux (Jacques Maurin à 12 ans), Guy Denancy (Jacques à 19 ans), Joffre (Daniel), Henriette Delannoy (Mme de Morigny), Gabrielle Davran (Sœur Angèle), Jeanne Ventat (Catry).

Studios : Neuilly. Son : Mélodium.
Sortie en exclusivité : Paris, 25 juin 41 au Paramount.

Ce roman bien connu de Jean Aicard a fourni le sujet d'un film dont la formule dramatique lui assurera un succès certain auprès du grand public. La présence d'une enfant — une petite fille de neuf ans — que son père croit, par erreur, le fruit d'un adultère, est un élément d'émotion qui aura particulièrement son effet sur le public féminin. De très beaux paysages de Provence, de délicates scènes se déroulant au couvent, et un prenant conflit psychologique sont d'autres éléments d'attrait.

L'interprétation réunit les noms connus de Gaby Morlay, Charles Vanel et Maurice Escande. Mais les suffrages de tous les spectateurs iront avant tout à Louise et Hélène Carletti (Carlettina). Cette dernière est la révélation du film.

Le banquier Mitry perd sa sa femme dans un accident d'auto; on lui remet un paquet de lettres d'amour; ainsi sa femme le trompait et son enfant, Nora, n'est pas sa fille. L'institutrice de Nora, Marthe, se plaint bientôt du caractère difficile de l'enfant. Nora, en effet, a surpris l'amour secret que Marthe nourrit pour son père. Dans son âme d'enfant, Nora, jalouse de la mémoire de sa mère, a pris en haine Marthe. On met l'enfant dans une pension religieuse d'où elle s'échappe un jour, juste pour voir son père et Marthe échan-

Le Roman d'une Mère

(JEANNE DORÉ)
Drame doublé en français (A)
avec
Emma Gramatica
CINE SELECTION 87 min.

Origine : Italienne.
Production : Scalera Film.
Réalisation : Mario Bonnard.
Interprétation : Emma Gramatica (Jeanne Doré).
Studios : Rome.
Sortie en exclusivité : Paris, 25 juin 41, « La Royale ».

*Ce mélodrame populaire, adapté d'une pièce de théâtre française et réalisé dans des studios italiens, nous conte le calvaire d'un père dont le fils, pour lequel elle s'est toujours sacrifiée, devient meurtrier par amour.

L'action est censée se passer en France, à Cholet, en 1908. La reconstitution du cadre et de l'époque ne manque ni de saveur ni de pittoresque...

L'interprétation, en tête de laquelle se trouve la célèbre tragédienne Emma Gramatica, anime avec emphase des personnages typiques et même caricaturaux.

Jeanne Doré tient un commerce de librairie à Cholet; elle est restée veuve d'un mari joueur et dissipé. Son fils Jacques a une intrigue amoureuse avec la belle et élégante Fanny, doit le mari diriger le journal local. Ce ménage, qui ne dispose que de peu de ressources, mène un train de vie brillant. Fanny se trouve avoir besoin de 5.000 francs pour payer une facture.

L'usurier Michaud, auquel elle s'adresse, pose comme condition une rencontre intime... Fanny, avant d'y consentir, s'arrange pour mettre au courant de ses difficultés le jeune Jacques... C'est lui qui s'adresse à l'usurier; mais au cours de la discussion, Jacques tue Michaud.

Nous assistons alors à l'agonie morale de la malheureuse mère : la police vient arrêter son fils entre ses bras; elle dépose comme témoin devant les Assises; elle visite son enfant en cellule; et le jour du départ pour le bagne, elle lui fait croire que Fanny est venue lui dire un dernier adieu...

ger un baiser. Elle décide d'entrer en religion.

A ce moment, son père apprend que les lettres d'amour appartenaient non pas à sa femme, mais à une amie de celle-ci, Mme de Marigny. Il veut aussitôt reconquérir le cœur de sa fille. Son ami Guy de Fresnoy,

Destin de Femme

Drame familial doublé (A)
avec
Lil Dagover, Peter Petersen
Albrecht Schoenhals
TOBIS 78 min.

Origine : Allemande.
Production : Euphono Film.
Réalisation : Fritz Kirchoff.
Auteur : Scénario de Helmuth Brandis et Otto Linnekogel.
Dir. de production : Victor von Struve.
Interprètes : Lil Dagover (Maja), Peter Petersen (Delbanco), Albrecht Schoenhals (Wieland), Eva Adrian (Marieluise Claudius), Marie Koppenhofer (Nora Delbanco), Hilda Korber (une chanteuse), le petit Peter Dann (Walter Delbanco).
Sortie : Paris, le 20 juin 1941 au César.

Le film conte, dans un style assez tendu, la tragédie du retour imprévu... Une suite de scènes dramatiques nous montre la torture d'une mère à qui son époux, longtemps disparu, vient disputer son enfant. Les passages où paraît l'enfant — le petit Peter Dann, qui joue fort bien — apportent une certaine détente à l'âpreté du sujet. Les principaux acteurs, qui sont tous des artistes émérites, Lil Dagover, Peter Petersen et Albrecht Schoenhals, jouent ce drame de façon très émouvante et même parfois bouleversante.

Delbanco, possédé par le démon de l'aventure, a abandonné sa femme (Maja) et son enfant (Walter) pour parcourir le monde. On l'a cru mort; et Maja s'est remariée avec le virtuose Wieland. Celui-ci a adopté l'enfant, qui le croit son père.

Delbanco reparait à l'improviste : il vient, hostile et cynique, réclamer son fils. Il partira avec lui vers l'Amérique du Sud... Ni les raisonnements, ni les supplications, ni les menaces ne le font fléchir. Il tente d'enlever l'enfant.

Mais une élève de Wieland surprend son projet : grâce à l'avion, elle arrive au port d'embarquement juste à temps pour reprendre par surprise le petit Walter. Delbanco ne s'estime pas battu et s'apprête à s'adresser aux tribunaux. On voit Maja prendre un revolver... Mais l'innocente gentillesse du petit Walter apaisera l'âme tourmentée de Delbanco qui partira seul.

diplomate, l'y aide de tout son cœur, d'autant plus qu'il est un peu amoureux de Nora. Mais un camarade d'enfance de celle-ci, Jacques Maurin, sorti de l'Ecole Navale, a tôt fait de se fiancer avec la jeune fille. Marthe et Guy comprennent et s'éloignent l'un et l'autre.

IDYLLE ANIMALE

Documentaire
d'histoire naturelle (G)
A. C. E. 13 min.

Production : Ufa.
Réalisation : Nicolas Kauffmann.
Les animaux vivant et se reproduisant dans nos villes, familiarisent avec l'homme. Le film en présente quelques-uns : les canards et les cygnes de nos parcs; voici une hirondelle qui a fait son nid dans une bouche d'aération d'une gare de Berlin; des pinsons demandent leur nourriture aux promeneurs des jardins publics. La camera a saisi une mésange qui a installé son nid dans une boîte aux lettres, faute de troncs d'arbres, et une pancarte avertit le facteur de n'y point déposer de correspondance. Un écureuil, sur un arbre d'une avenue, considère la circulation. Les souris et les rats sont, eux, parfaitement à l'aise dans les cités. Les Zoo des grandes villes abritent des animaux sauvages qui vivent et se reproduisent sans laisser paraître trop de contrainte.

THEATRE ROUTIER

Documentaire (G)
TOBIS 17 min.

Production : D.A.F.
Ce reportage est consacré à une initiative très intéressante en Allemagne : le théâtre mis à la portée des populations rurales jusque dans les petits villages, au moyen de tournées automobiles. Le convoi compte une voiture pour les acteurs et un camion avec remorque pour la scène démontable et les décors. La présentation du sujet est bien conduite. Puis viennent les attractions de ce programme varié et distrayant : des lutteurs, un numéro comique, des danseuses tziganes, un ventriloque... Après la radio, qui a mis la musique à la disposition de tous, voici le théâtre qui vient jusqu'au village. De beaux aspects de la campagne achèvent le film.

DANSES ESPAGNOLES D'ARGENTINITA

Documentaire (G)
TOBIS 23 min.

Réalisateur : Jean de Limur.
Prises de vues : Taparoff.
Le film enregistre, avec des passages au ralenti, une série de danses espagnoles caractéristiques, exécutées par la danseuse virtuose Argentinita. Elle est accompagnée par un guitariste et, dans le cas de certaines danses, elle chante et joue des castagnettes.

Ce sont les Bulerias, Sévillianas (avec Pilas Lopez), Tangos, Alégrias (gitane) et Seguiriyas (du flamenco). La photo est très belle, et le film détaille les mouvements nerveux de l'artiste, ses trépidations du talon, l'envol des jupes, le jeu complexe et très souple des poignets et des doigts.

TOBIS
présente

SCANDALE A VIENNE

Facétie !
Musique inoubliable !
Frénésie sentimentale !
Témérité libertine !

avec
GUSTI WOLF
LIZZI HOLZSCHUH
PAUL HÖRBIGER
WOLF ALBACH-RETTY
HANS NIELSEN
ARIBERT WÄSCHER
GUSTAV WALDAU

Réalisation de
Leopold Hainisch

Musique de
Alois Melichar



EMM. GAILLARD

POUR LES DIRECTEURS

Rubrique consacrée
à la vie
de l'Exploitation

La magnifique activité de Tobis en Province.

Les Films Tobis remportent, en province, un légitime et unanime succès.

De zone occupée comme de zone non occupée, des informations nous parviennent, qui prouvent, de façon formelle, la valeur de la production Tobis.

Signalons tout d'abord la belle réussite de Un Amour en l'Air qui vient de passer au « Pathé-Palace » de Marseille. Dans la même ville, le grand film avec Emil Jannings, La Lutte héroïque, a remporté un beau succès à l'« Odéon » et au « Majestic ».

Ce film vient de passer à l'« Olympia » de Bordeaux où il a été particulièrement apprécié.

A Lyon, Les Rapaces a été projeté également avec succès à la « Scala » tandis que Les Trois Codonas poursuivent au « Tivoli » une brillante carrière.

Notons les beaux résultats obtenus par L'Etoile de Rio à Clermont-Ferrand et par La Fugue de M. Petterson à Albi.

Enfin, sur la Côte d'Azur, deux films Tobis viennent d'obtenir un grand succès : L'Etoile de Rio au « Paris-Palace » et au « Forum », et Toute une Vie au « Star » de Cannes.

Variée, éclectique, populaire, la production Tobis s'adresse avec le même succès à tous les publics.

■ « Le Cinéma des Abbesses », situé à Paris, place des Abbesses, qui était fermé depuis de nombreux mois, a fait sa réouverture le 2 juillet, sous la direction de Mme R. Bochart.

Réouverture de l'Apollo de Bordeaux avec un important lancement du « Juif Süß »

« La Lutte Héroïque » et « Le Paradis des Célibataires » à l'Olympia

Bordeaux. — L'événement cinématographique de la quinzaine a été la réouverture de l'« Apollo », la grande salle moderne de 2.000 places, voisine de la rue Judaïque, qui était « Soldatenkino » depuis le mois d'octobre. Cette réouverture de l'« Apollo », sous la direction de M. Pierre Coulon, a eu lieu samedi dernier 28 juin avec le grand film de la Terra, distribué par l'A.C.E., Le Juif Süß.

A cette occasion l'A.C.E. avait organisé à l'« Apollo » le Jeudi précédent à 17 h. une représentation privée du Juif Süß à laquelle assistaient MM. Alype, préfet de la Gironde, M. Caussade, représentant M. Marquet, maire de Bordeaux, de nombreuses personnalités de la ville, et des Autorités d'occupation, ainsi que les membres de la Presse.

Cette projection fut suivie d'une réception intime au bar de l'« Apollo ».

Préalablement, la Direction de l'A.C.E. avait réuni, en un déjeuner intime, la Presse de Bordeaux, M. Bauby, directeur des agences de l'A.C.E., et le Directeur des Services de Publicité de l'A.C.E., venus spécialement à Bordeaux pour le lancement du Juif Süß, M. Lafon, directeur de l'agence de Bordeaux de l'A.C.E., M. Pierre Coulon, M. Dereix, représentant les Groupements d'Exécution de l'Exploitation, étaient présents.

Des représentants des Autorités d'occupation assistaient également à ce déjeuner au cours duquel des précisions intéressantes furent apportées sur le nouveau programme de production de l'A.C.E. et des films français et allemands qui seront présentés par cette Société au cours de la saison 1941-1942.

Par les soins de l'A.C.E. et de M. Coulon directeur de l'« Apollo » (circuit des Cinémas de l'Est) un très grand lancement a été effectué pour Le Juif Süß.

Ce sont le « Fémina » et le « Luxor » qui, depuis le 26 juin, ont remplacé l'« Apollo » comme Soldatenkino. Au cours de sa dernière semaine de représentations publiques, le « Fémina » a projeté en exclusivité le film de Pola Négrî, La Nuit décisive. Un autre grand film allemand a été projeté en exclusivité à Bordeaux pendant cette dernière quinzaine : La Lutte héroïque, production de la Tobis qui a remporté un très beau succès à l'Olympia, où il a été donné du 18 au 24 juin.

Du 25 juin au 1^{er} juillet, l'« Olympia » a projeté une amusante comédie avec Heinz Rühmann : Le Paradis des Célibataires.

Les autres salles de Bordeaux continuent à projeter des films nouveaux en seconde vision (Allo Janine!, Le Danube bleu, Une Cause sensationnelle), mais surtout des reprises, parmi lesquelles Avec le Sourire, Don Quichotte, Prison sans Barreaux, Le Messenger, Adrienne Lecouvreur, Fanny, Ces Dames aux Chapeaux verts. G. C.

Victoria
- Electric
Fondée en 1928
5, Rue Larrive - PARIS - 8^e
Laborde 15-05
Métro Villiers

Tout ce qui concerne le matériel et les accessoires cinématographiques

Lecteurs de son, Cellules, Lampes phoniques, Pré-ampli, Ampli, Haut-Parleur, Tube optique, etc...
Lanterne à arc, Micros, Bobines enrouleuses, etc...
Réparation — Mécanique — Projecteurs



L'Enfer des Anges a été projeté récemment au « Pathé-Palace » de Lyon. Un important lancement a été effectué pour ce film émouvant. (Photo Discina)



Le beau film Tobis, La Fille au Vautour vient de passer avec succès aux « Variétés » de Toulouse où il a totalisé en une semaine une recette de 150.000 francs. (Photo Tobis)

TOULOUSE BONNE MARCHÉ DE L'EXPLOITATION

« La Semaine du Cinéma » a rapporté plus de 300.000 fr.

Toulouse. — Malgré les difficultés actuelles, le cinéma continue à connaître dans notre région un éclatant succès. La Semaine du Cinéma, organisée au profit du Secours National et des Prisonniers de Guerre par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique a rapporté une somme totale de 316.545 fr. 60.

Dans les salles de première vision, nous avons vu, au cours de ces dernières semaines, les programmes suivants :

Variétés. — Cette salle a passé dans l'ordre : Le Juif Süß, qui a tenu l'écran deux semaines et a totalisé une recette de 288.000 francs; Le Destin se joue la Nuit avec Charles Boyer; La Fille au Vautour.

Une nouvelle salle vient d'être inaugurée à Versailles: « L'Idéal de Porchefontaine »

Le vendredi 20 juin, a eu lieu l'inauguration d'une nouvelle salle de cinéma l'« Idéal de Porchefontaine », situé 11, rue Coste à Versailles.

Cette salle, commencée le 1^{er} juin 1939, et interrompue par la guerre, a été achevée au cours de ces huit derniers mois. Elle contient actuellement 350 places; les séances auront lieu en soirée les vendredis, samedis et dimanches, et le dimanche en matinée.

Son directeur et son propriétaire est M. Bernard Carthéry, bien connu dans notre corporation, et qui dirigea de 1925 à 1939 le « Trianon-Cinéma » de Saint-Ouen.

qui a réalisé en une semaine la recette record de 150.000 francs; Le Paradis des Voleurs avec Paulette Goddard; L'Intruse (reprise), avec Bette Davis, et un film en quatre épisodes que la jeunesse a suivi avec intérêt : Richard le Téméraire.

Gaumont-Palace. — Cette salle a donné : Campement 13 avec Gabriel Gabrio; Miss Barrett; Nuit de Décembre (reprise); Petite Princesse avec Shirley Temple (reprise); Aventure en Espagne; La Vie privée d'Henry VIII (reprise) et, enfin, un grand film d'aventures inédit : L'Océan en Feu avec René Deltgen.

Plaza. — Nous relevons au programme de cette salle : Le Flambeau de la Liberté; Jeunes Filles endiablées (reprise); Battement de Cœur avec Danielle Darrieux, excellente comédie qui a remporté un bon succès. Au même programme, Albert Préjean et Lysiane Rey jouaient sur la scène un sketch amusant « Un Coin de Paris ». Le « Plaza » a présenté également en reprises : Viva Villa, La 13^e Chaise, L'Homme qui cherche la Vérité avec Raimu, La Fugue de Mariette et Jim l'Éclectique.

Trianon. — L'un des meilleurs succès de cette salle a été sur scène la revue Tous aux Chants avec Rina Ketty. Un film inédit : Notre-Dame de la Mouise n'a pas rencontré l'accueil que celui-ci méritait, la clientèle à laquelle il s'adressait plus spécialement s'étant abstenue. Les autres programmes ont été Trois Argentins à Montmartre avec Georges Rigaud. Les Justiciers du Far West et L'Or du Cristobal. R. B.

TOUS LES RECORDS DE RECETTES A LILLE BATTUS PAR « L'EMPREINTE DU DIEU »

CE FILM A TOTALISÉ EN TROIS SEMAINES CONSÉCUTIVES 339.427 FR.

La sortie en exclusivité à Lille, de L'Empreinte du Dieu, n'est pas un succès, mais un véritable triomphe.

Projeté pendant trois semaines consécutives au « Cinéac » (du 30 mai au 19 juin), il a totalisé une recette record de 339.427 fr. dont 160.530 fr. la première semaine avec 25.994 entrées, 104.069 fr.; la seconde semaine avec 17.017 entrées et 74.828 fr. la troisième semaine avec 12.132 entrées.

C'est là un résultat qui n'a jamais été atteint, et de loin, à Lille, tant en films muets qu'en films parlants, c'est-à-dire depuis toujours.

Distribuée par la firme Bruitte et Delemar,

cette production est appelée à une carrière retentissante dans le Nord de la France.

C'est cette même importante firme qui a enregistré dernièrement des records de reprises avec Katia (8 jours d'exploitation) 112.735 fr. et Retour à l'Aube (8 jours d'exploitation), 88.885 fr. qui, de ce fait, ont eu un rebondissement considérable de location dans toute la région du Nord.

Nous sommes heureux d'enregistrer ces surprenants résultats et de constater, avec plaisir, que nos amis du Nord, quoique particulièrement touchés par les événements, savent sauvegarder, par la publicité bien comprise en particulier, les intérêts des producteurs qui leur font confiance.

PRODUCTEURS et EDITEURS

Concédez l'exploitation de vos films à la
Société BRUITTE & DELEMAR

La plus puissante organisation indépendante de location
du Nord de la France

LES MEILLEURS RENDEMENTS

NANCY

Les meilleurs Succès de la Saison 1940-41:

« Monsieur Hector » et « Angélica » viennent en tête

Nancy. — Pendant la période qui s'est écoulée entre le 1^{er} janvier et le 15 juin 1941, 40 films inédits ont été projetés à Nancy, qui se répartissent ainsi :

21 films français;
17 films allemands;
1 film français tourné à Berlin;
1 film français tourné à Rome.
Il faut ajouter à ces 40 films inédits, 130 films en reprise, dont 95 français et 35 allemands.

Les meilleures recettes ont été obtenues en première vision par deux films d'un genre fort différent et qui ont tenu chacun l'affiche deux semaines : Monsieur Hector, au « Pathé », et Angélica à l'« Eden ».

Les autres grands succès ont été Pages Immortelles, Pièges, Jeunes Filles en Détresse, Ceux du Ciel, Campement 13, La Lutte Héroïque, Marseille mes Amours, Le Juif Süß, Moulin Rouge, Sur le Plancher des Vaches, qui se sont approchés plus ou moins des deux films « champions ».

Il faut, d'autre part, signaler que certains films en reprise ont remporté également un très beau succès, quelquefois meilleur qu'à leur premier passage. Tel Golgotha, qui au « Majestic », a battu les records de recettes de la saison, tel Le Domino Vert qui a fort bien marché à l'« Eden ».

On pourrait en citer d'autres, mais il ne faudrait pas que l'exploitation « s'endorme » sur des résultats aussi faciles, et quelquefois faciles en raison d'une période assez particulière quant à la programmation.

Les deux plus grandes salles de Nancy, le « Pathé » et l'« Eden », l'ont du reste, fort bien compris. Leurs efforts pour présenter des projections inédites en font foi. Si le « Majestic » a changé sa formule d'autrefois, en arrêtant les premières visions pour ne passer que des reprises, cela provient de son nombre trop restreint de places (625) et du tarif trop bas de ses prix qu'il ne peut élever.

En résumé, pour ce qui concerne les trois salles du centre de Nancy, ce semestre a été très favorable. Cependant il ne faut pas oublier que près de 2.000 places représentées par l'« Empire » et le « Palace », en plein centre de la ville, sont retirées de l'exploitation publique. D'autre part, la concurrence du théâtre et des autres spectacles a été pratiquement nulle. M. J. K.

MATÉRIEL - MÉCANIQUE - RÉPARATION

E. STENGEL

11 & 13, Rue Faubg Saint-Martin - PARIS (X^e)

Tél.: BOT. 19-26

Métro: Strasbourg-St-Denis

CHARBONS « Lorraine » SIEMENS

MIROIRS - OBJECTIFS

Pièces de Rechange Gaumont SEG, Pathé, etc...

Tambours dentés

LAMPES d'excitation — de projection d'amplis — de secours

Revendeur officiel des distributeurs de billets « ROTATICKETS »

**MARCEL OLLIER
CHEZ PATHE**

Nous avons appris avec plaisir la nomination de notre ami Marcel Ollier au poste de directeur de publicité de la Société d'Exploitation des Etablissements Pathé.

Marcel Ollier, qui est un « publicitaire » né, connaît à fond ce métier où il exerce depuis 15 ans. Il débuta, en effet, à la Paramount en 1926 et devint rapidement délégué du Service d'Ex-



Marcel OLLIER.
(Photo Archives)

ploitation de cette société. Marcel Ollier occupa ensuite les fonctions de chef de Publicité de la Société « Filmsonor » de 1934 à la guerre. On n'a pas oublié ses remarquables lancements de *La Kermesse héroïque*, des *Perles de la Couronne*, des *Dieux du Stade* et d'autres importantes productions.

MESSE ANNIVERSAIRE

Le 28 juin 1941, a eu lieu en l'Eglise de Drancy, une messe anniversaire en la mémoire de M. Jules Breney, Directeur des cinémas « Moulin - Rouge » et « Rex » de Drancy, qui fut mortellement blessé, au cours de l'exode, le 14 juin 1940, à Viry Châtillon.

M. Breney était un doyen de l'Exploitation : il avait 70 ans. Nous adressons en cette circonstance à Mme veuve Breney et à ses enfants l'expression de notre sympathie attristée.



UNIVERSEL
EQUIPEMENTS
MATÉRIELS
pour CABINES
cinématographiques

70, Rue de l'Aqueduc
PARIS (X^e)
Nord26-61 CINEVERSEL

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emploi : 3 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets : 9 fr. la ligne.

Dans les catégories ci-dessus, 12 lignes gratuites par an pour nos abonnés.

Annonces commerciales pour la vente de films : 50 fr. la ligne.

Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Étranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

ACHATS CINÉMAS

Je recherche salle moyenne importance Paris ou banlieue. Ecrire case n° 224, à la Revue.

Particulier cherche fonds gérance ou achat Paris ou banlieue. Ecrire case n° 225, à la Revue.

Recherche salle moyenne importance Paris, affaire sérieuse. Boucher, 30, rue Simart, Paris (18^e).

Achèterai comptant salle 500 places Paris. Ecrire case n° 226, à la Revue.

Cherche à acheter cinéma 800 à 1.000 places, 10 séances par semaine, de préférence le Midi, à défaut toute autre région. Ecrire case n° 227, à la Revue.

ACHATS MATÉRIEL

Achèterais survolteur-dévolteur 220 volts-110 volts, 10 ampères secondaires 110 volts. Ecrire Cornu Félix, 39, rue Edouard-Vaillant, Le Creusot (Saône-et-Loire).

**MORT
DE CAMILLE BARDOU**

Nous avons le regret d'apprendre le décès d'un artiste de cinéma qui eut son heure de célébrité à l'époque du film muet : Camille Bardou. On n'a pas oublié la remarquable création qu'il fit dans *Les Mystères de Paris*.

Camille Bardou était le premier mutualisé pensionné par la « Mutuelle du Cinéma » depuis quatre années.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Créteil, le 11 juin dernier.

En l'absence de la famille du défunt, le deuil était conduit par MM. Jean Chataigner, Président de la Mutuelle du Cinéma et Boutillon, Président honoraire. Une délégation du personnel de la Mutuelle assistait également aux obsèques.

FAILLITE

DANIELA FILM, Sté à R. L., 25.000 fr. à Paris, 1, rue de Berri (Judgement déclaratif en date du 6 juin 41).

“LE FILM” paraît tous les deux Samedis

Prochain Numéro : **SAMEDI 19 JUILLET**
Abonnement en zone occupée et non occupée, Afrique Française, Colonies par versement ordinaire au Compte Chèques postaux N° 702.66 Paris
Un an : **125 francs**

Cherche fauteuils occasion. Ecrire case n° 228, à la Revue.

J'achèterais ou prendrais en location tentures pouvant garnir 6 grandes baies de 2 m. 50 sur 4 mètres.

Faire offre Sélect - Cinéma, 83 bis, rue Carnot, Le Mans (Sarthe).

Louerais ou achète rais appareil de projection parlant 16 mm., ferai remise en état. G. Lallemand, 90, rue Nationale, Cholet (Maine-et-Loire).

VENTE MATÉRIEL

A vendre un lecteur de son Pathé neuf, complet.

S'adresser : Cinéma Star, Le Pré Saint-Gervais (Seine).

A vendre : installation sonore complète, lecteurs A.E.G. Amplis Webster, haut-parleur Jensen Haute-Fidélité, pick-up, visible chez :

M. Eché, 308, rue Saint-Honoré, Paris. Tél. : OPE. 37-30.

A vendre :
2 projecteurs A.E.G.
2 Projecteurs Ernemann I.
1 Projecteur M.I.P. Grande-Croix.

1 Moviola Américaine.
1 Commutatrice.
Ecrire case n° 229, à la Revue.

A vendre stock imp. charbon projection carbon ship, longueur 250, diam. 8, 9, 10, 11 cuivrés et non cuivrés. Prix int.

Ecrire Cap. 25, avenue d'Alfortville, Choisy-le-Roi (Seine).

CESSION DE SALLES

REX à Oullins (Rhône), 7, rue Orsel, vendu par M. Ravisy à MM. Brottet, Gassaud et Perroud (31 mai 1941).

CINEMA NOEL à Roubaix (Nord), 76, rue Jouffroy vendu par M. Leleu à Mme Julien Collet (4 juin 41).

IDEAL CINEMA à Saint-Etienne (Loire), 15, rue Noël-Blaect vendu par M. Marius Grange à M. Camille-Viallette et Mme Renée Reffo (7 juin 41).

MIGNON-PALACE à Issy Les-Moulineaux (Seine), 96, rue Gambetta, vendu par M. Rousseau à M. Gautier (7 juin 41).

ROYAL-CINEMA à Evian-les-Bains (Haute-Savoie), rue Bernard-Moutardier, anciennement rue du Levant, vendu par M. Victor Fèvre à l'Association d'Education Populaire et Sociale d'Evian-les-Bains (14 juin 41).

REGENT-CINEMA à La Gavotte, aux Pennes-Mirabeau, quartier Jeanne d'Arc (Bouches-du-Rhône), vendu par M. Léon-Louis Lanza à M. Barthélemy-Paul Flory (14 juin 41).

REX-CINEMA à Antibes (Alpes-Maritimes), rue Lacan, vendu par M. Nioma Samsovic à M. Paul Loubradou (14 juin 41).

FAILLITE

FLORA FILM, Sté à R. L., cap. 25.000 fr., siège social, 95, Champs-Élysées. (Judgement déclaratif en date du 28 mai 41).

Films nouveaux présentés à Paris
du 25 juin au 4 juillet 1941

2 FILMS FRANÇAIS
Diamant noir (Minerva), le 25 juin au Paramount.
L'Acrobate (C.C.F.C.), le 27 juin à l'Olympia.

4 FILMS DOUBLES
La Joie d'être Père (A.C.E.), le 4 juillet au Max-Linder.
Scandale à Vienne (Tobis), le 3 juillet au Lord-Byron.
Musique de Rêve (Tobis) (sortie générale).

Voyage de Noces à Trois (A.C.E.) (Lord-Byron).

1 VERSION ORIGINALE :
Au Gré du Vent (A.C.E.), le 2 juillet au Colisée.

Programmes des Cinémas de Paris
du 2 au 8 juillet 1941

Aubert-Palace : *Les Anges noirs* (2^e semaine).

Balzac : *Nadia, Femme traquée* (4^e semaine).

Biarritz : *Pages immortelles* (2^e semaine).

César : *Destin de Femme* (3^e sem.).

Champs-Élysées : *La Vierge folle*.
Ciné-Opéra : *L'Embassade* (3^e s.).

Colisée : *Au Gré du Vent* (v. o.).
Helder : *Nuit de Décembre* (5^e s.).

Impérial : *Le Courrier de Lyon*.
Gaumont-Palace : *Les Hommes nouveaux*.

Gaumont-Théâtre : *Paradis perdu*.
Le Français : *L'Empreinte du Dieu* (2^e semaine).

La Royale : *Le Roman d'une Mère* (2^e semaine).

Lord-Byron : *Scandale à Vienne* (double).

Madeleine : *La Fille du Puisatier* (3^e semaine).

Marbeuf : *L'Ecole des Cocottes*.
Marivaux : *Volpone* (9^e semaine).

Max-Linder : *La Joie d'être Père*.
Moulin-Rouge : *Le Mort qui se porte bien*.

Normandie : *Fermeture pour travaux*.
Olympia : *L'Acrobate* (2^e sem.).

Paramount : *Le Diamant noir* (2^e semaine).

Portiques : *Sans Lendemain* (7^e semaine).

Studio Parnasse : *Musique de Rêve* (version originale).

Studio 28 : *François 1^{er}*.
Triomphe : *Battement de Cœur* (6^e semaine).

Vivienne : *Orange*.

**VENTE
ACHAT CINEMAS**

**AGENCE GÉNÉRALE
DU SPECTACLE**

112, boul. Rochechouart.
MONTmartre 86-66

L.T.C.

SAINT-CLOUD

LABORATOIRES
LES PLUS MODERNES

19, AV. DES PRÉS
SAINT-CLOUD

M O L. 55-56

Le Gérant : P. A. HARLÉ.

c.g.f.d.

✓ VIRE = Fernandel × Jean Boyer × Guitton × Mirande = L'Acrobate

L'ACROBATE

avec

FERNANDEL

est le meilleur film comique de l'année

? ? ?

Parce qu'il : *pulvérise les recettes les plus fortes de l'Olympia*
Parce qu'il : *tirebouchonne le public.*

Aux bons films
bonne firme

Aux grands succès
C. C. F. C.

c.g.f.d.

COMPAGNIE COMMERCIALE FRANÇAISE CINÉMATOGRAPHIQUE

93, Champs-Élysées, PARIS (8^e)

Téléphone : BALzac 09-70

L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE PRÉSENTE

un film
d'une folle gaieté

L'IRRÉSISTIBLE

**HEINZ
RÜHMANN**

DANS



la JOIE D'ÊTRE PÈRE

Mise en scène : Kurt HOFFMANN

Scénario : Thea von HARBOU

Musique : Hans LANG

Production : CINE-ALLIANZ (D.F.E.)

EN EXCLUSIVITÉ AU **MAX LINDER**